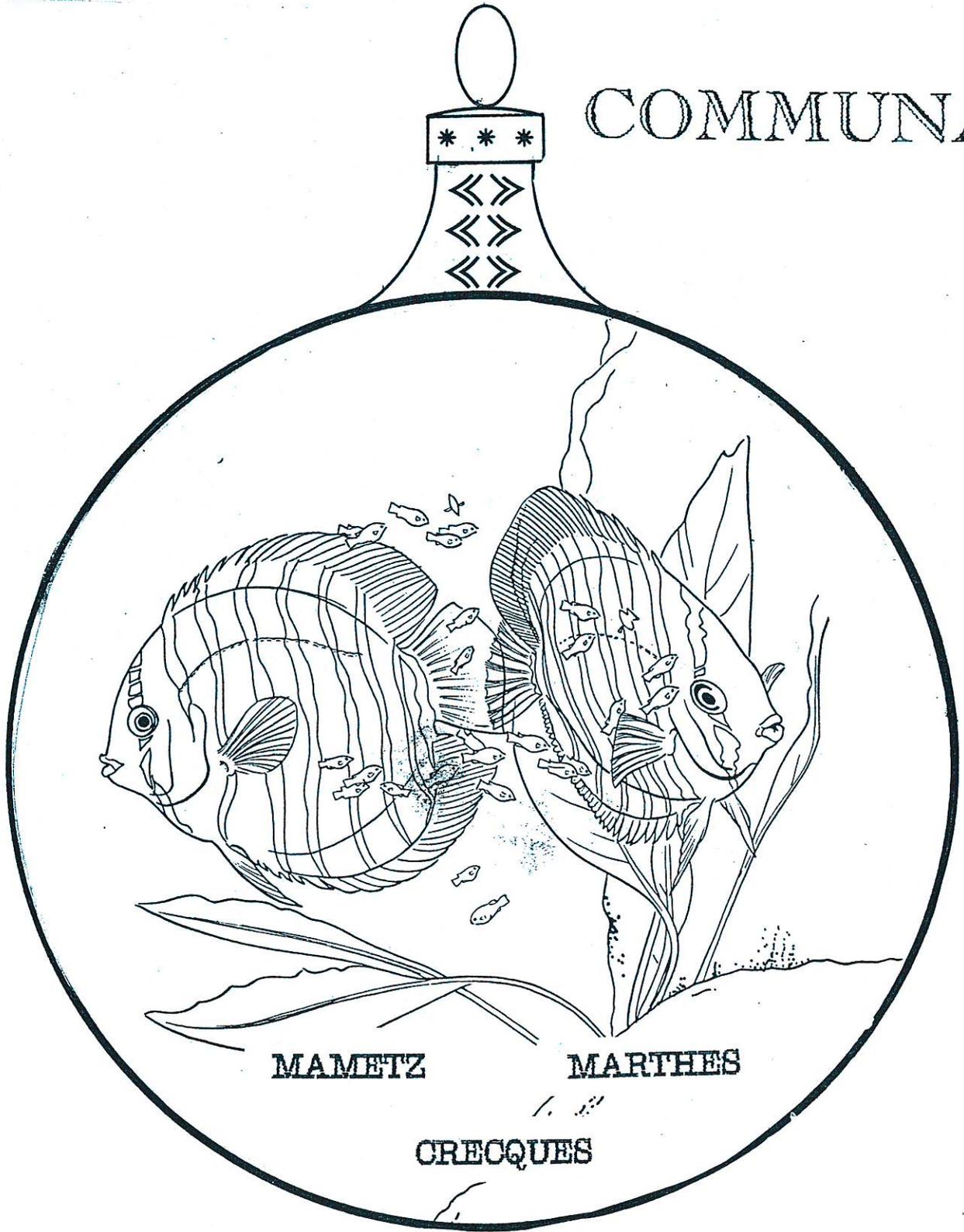


BULLETIN

COMMUNAL



n° 15

Janvier 1993

Le Mot du Maire

Chers Mametziens,

Pour la 15ème fois, je suis chargé au nom du Conseil Municipal, au nom des adjoints, au nom du personnel Communal de vous présenter ce petit bulletin municipal qui se veut être un élément de liaison entre vos élus et la population. Notre but est de vous informer sur la vie municipale. Nous présentons en image les réalisations, nous évoquerons nos projets, nous tournerons quelques pages d'histoire locale, nous projetterons nos distractions, nous serons à l'écoute des responsables des diverses sociétés locales qui animent la vie associative.

En présentant nos vœux pour cette année 1993, nous voudrions surtout vous parler d'espérance. Nous savons bien que les temps sont difficiles et poussent à douter, mais ce n'est pas notre rôle que d'entretenir ce climat de morosité et de négativisme quand nous traversons une véritable crise morale et "du Moral".

Le chômage est sans doute pour beaucoup dans notre moral à marée basse. Plus une famille n'est épargnée. Ici un père longtemps considéré dans son usine ou son bureau comme un bon professionnel, là un fils, pourtant couvert de diplômes. La France n'aurait-elle plus besoin de ses meilleurs bras et de ses cerveaux pour la faire vivre et prospérer, pour la rendre plus fraternelle et plus solidaire ?

Les paysans chassés de leur terre et dont les revenus s'amenuisent viennent grossir le nombre des personnes en difficulté. Les surendettés qui ont pu reconsidérer leur endettement et l'étaler dans le temps ont bien du mal à faire face.

Il faudra que nous puissions chasser de nos têtes le vilain germe de désespoir et de fatalisme qui tend à faire croire que nous ne pouvons rien contre le chômage, la misère ou la corruption. Il faudra que nous aidions les jeunes, en leur parlant d'espérance et de bonheur de vivre pour les faire entrer dans ce monde tumultueux.

C'est en pensant à eux, qu'au nom de toute l'équipe municipale je vous souhaite une chaleureuse année 1993. Je formule pour chacun et chacune des vœux de santé et de bonheur et souhaite de tout coeur que l'année qui s'annonce soit l'année des solidarités.

.../...

Solidarité dans notre vie quotidienne, solidarité dans nos vies associatives, solidarité dans la vie intercommunale. On a parlé beaucoup cette année d'intercommunalité ; regroupement, rapprochement, fusion, nous n'avons pas abouti sur un projet concret, beaucoup de choses sont à l'étude, on a en tout cas agi au niveau du SIVOM et avons misé sur l'avenir en créant la Z.A.L. de Mussent ; au syndicat scolaire nous contribuons au développement du collège de Théroüanne ; au syndicat des eaux et d'assainissement nous avons pratiquement assumé notre tâche, restent quelques écarts qui seront desservis cette année.

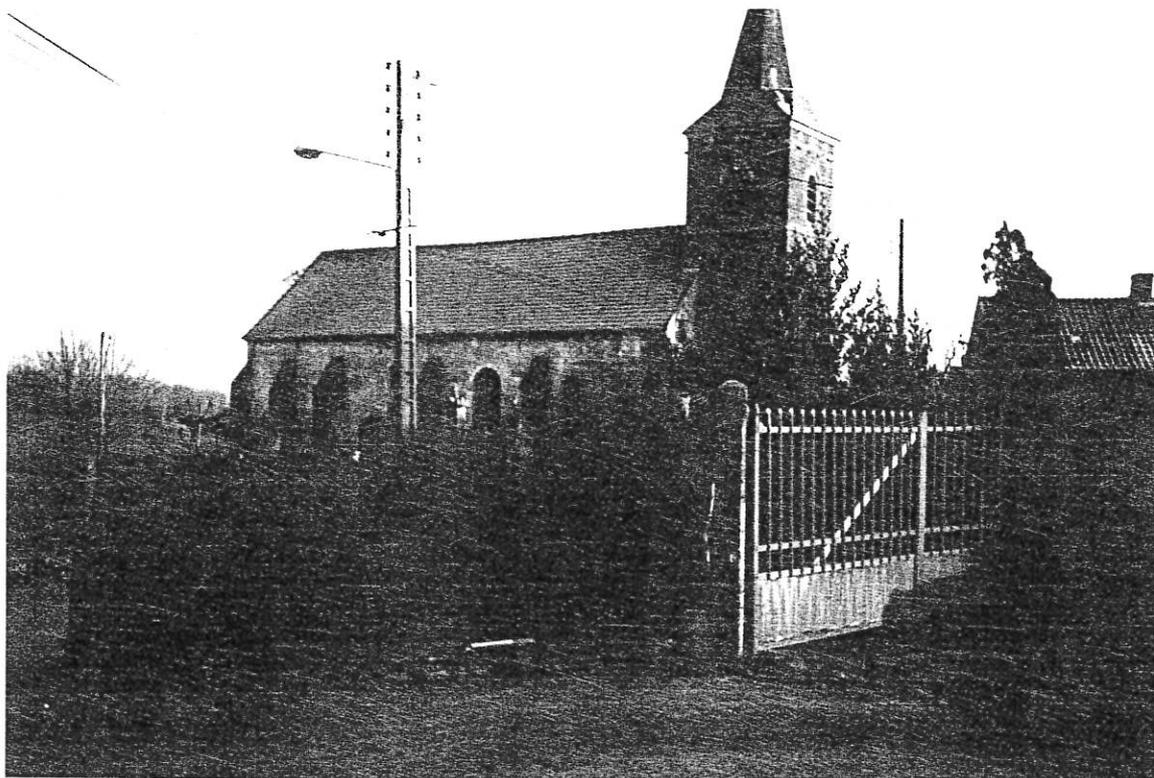
Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier tout d'abord sincèrement tous ceux et toutes celles qui ont contribué à l'élaboration de ce petit journal, pour remercier tous ceux et toutes celles qui ont fait qu'il fait bon vivre à MAMETZ.

J.P. QUETU

Les Travaux dans la Commune

Qu'il s'agisse de la suite d'opérations engagées en 91, de projets qui prennent corps ou de nouvelles actions, les Travaux dans la Commune sont à l'image même du dynamisme des investissements réalisés dans un cadre programmé et réfléchi et dans la recherche du meilleur financement pour Mametz.

A côté des entreprises, bien souvent locales, les travaux sont souvent l'oeuvre du personnel communal qu'il s'agisse d'investissements, de rénovation des bâtiments communaux ou de leur adaptation pour un meilleur fonctionnement.

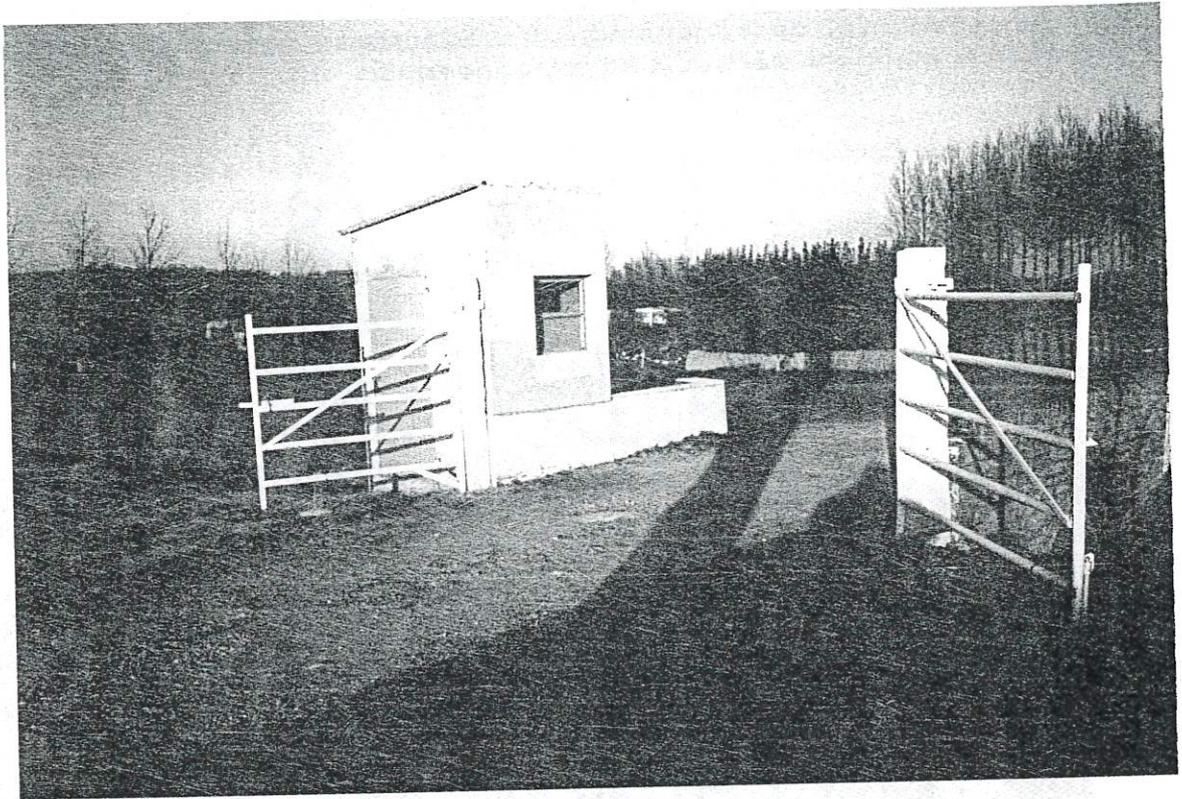


- Réfection du Toit de l'Eglise de Marthes

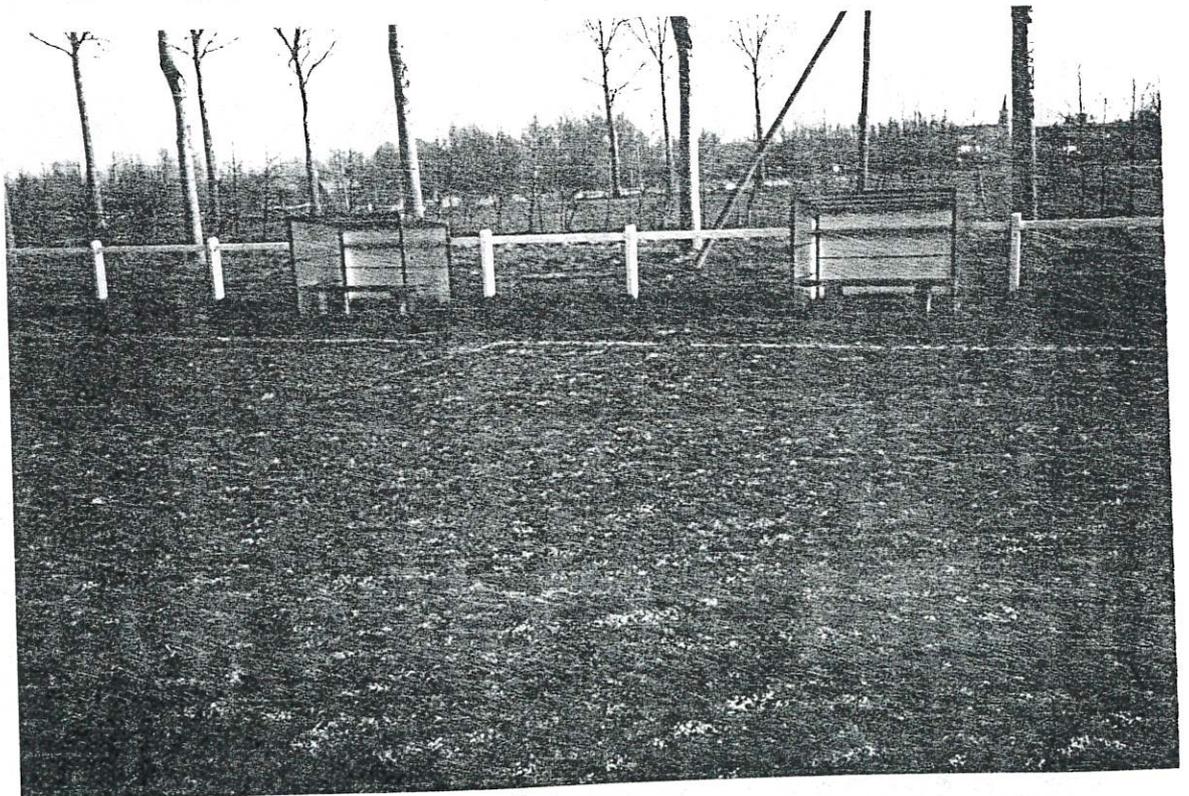


- Réfection du Toit de l'Ecole de Mametz-Centre

Les Travaux dans la Commune

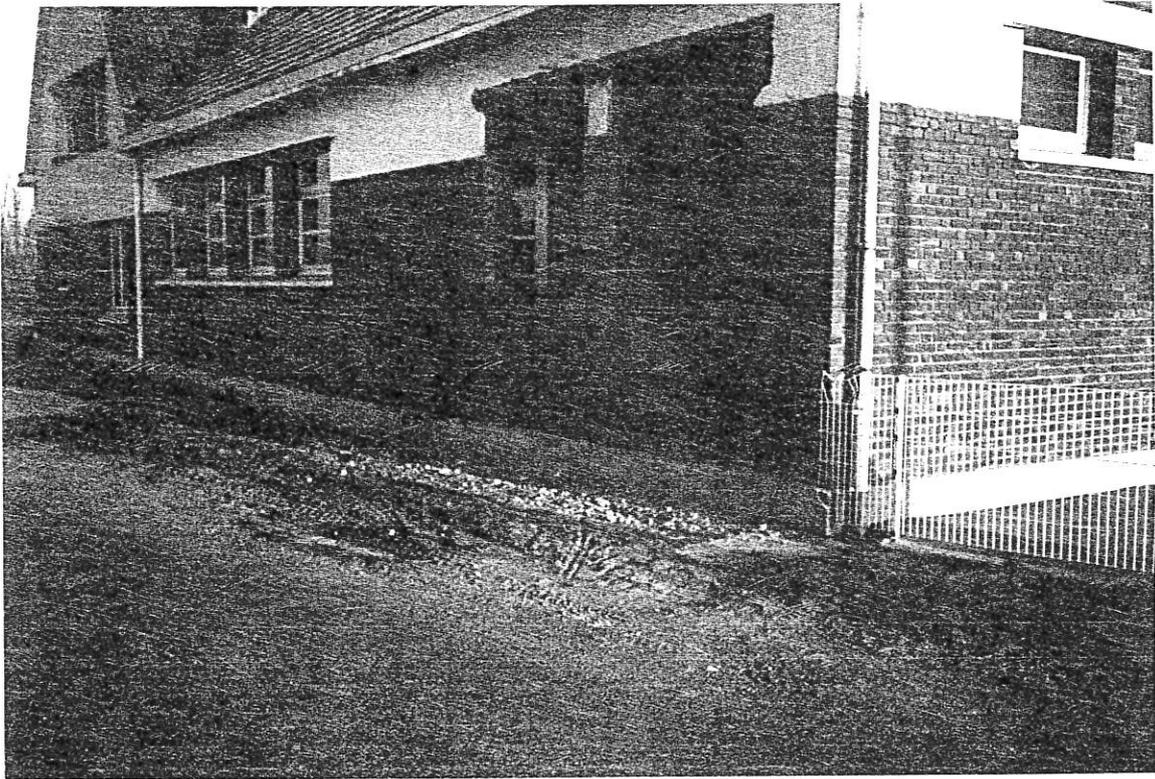


- Construction et pose d'une guérite au Terrain de Football.

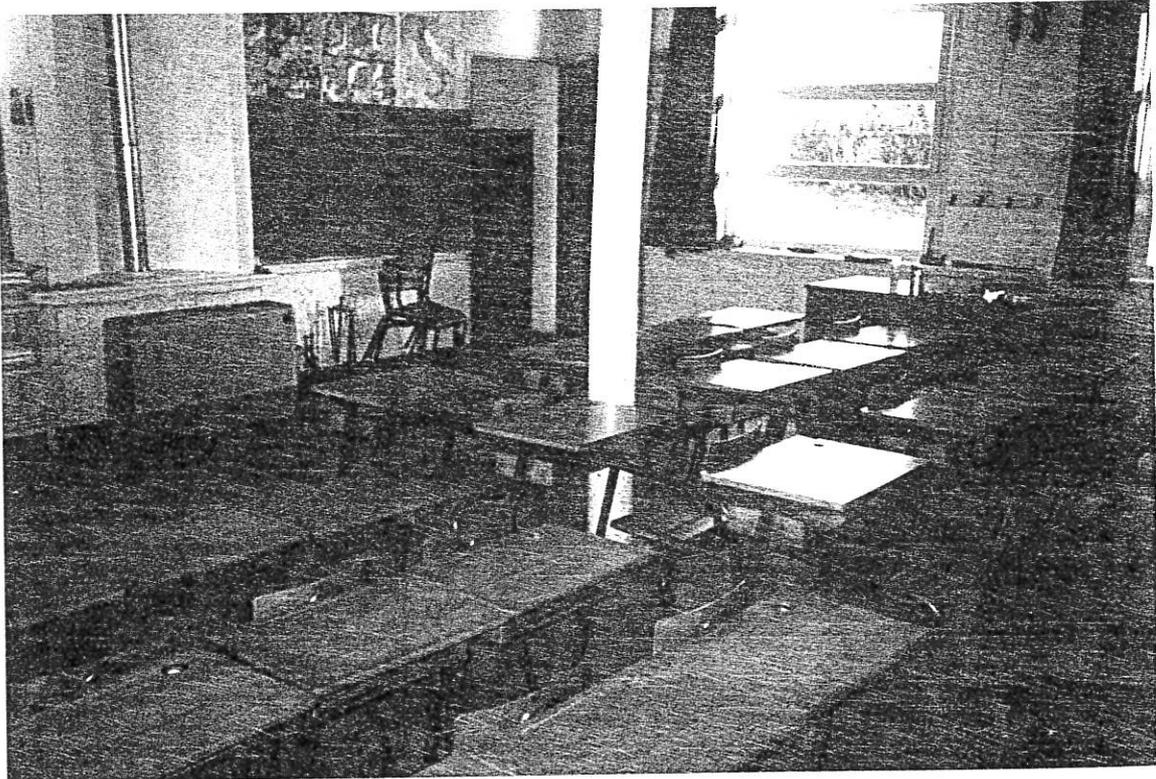


- Construction et pose de 2 abris au Terrain de Football.

Les Travaux dans la Commune

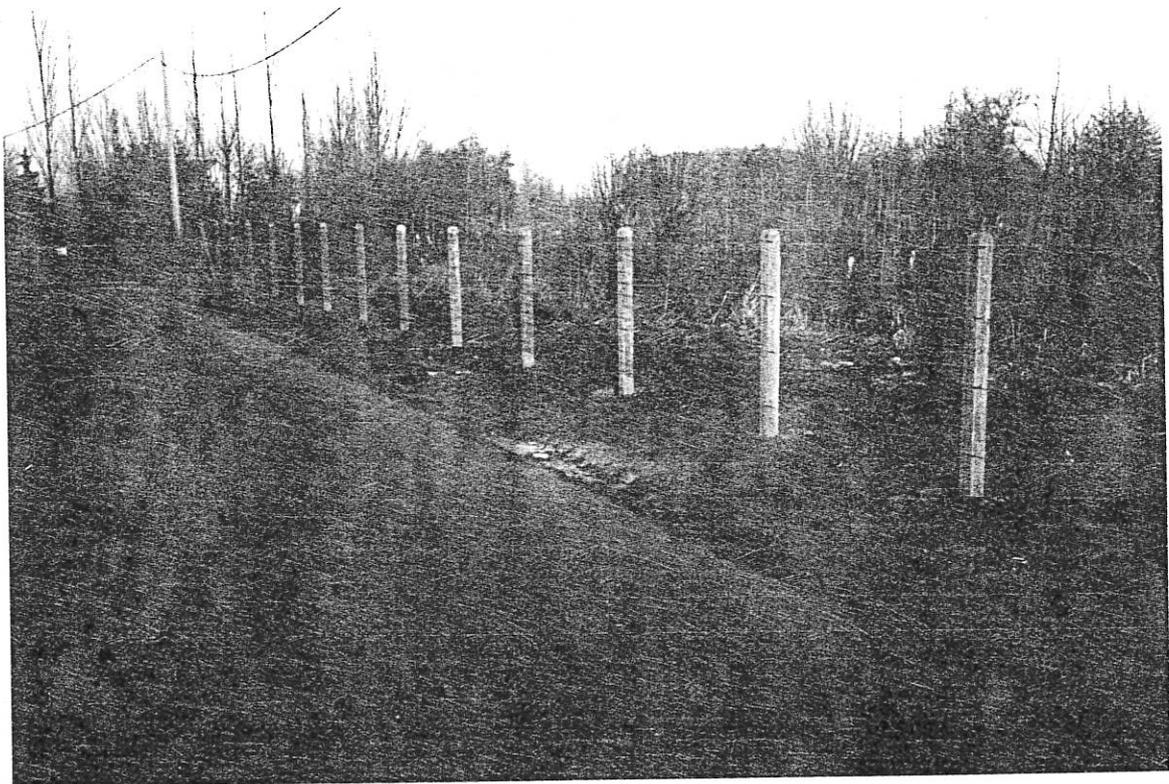


- Début des Travaux à l'Ecole de Marthes.

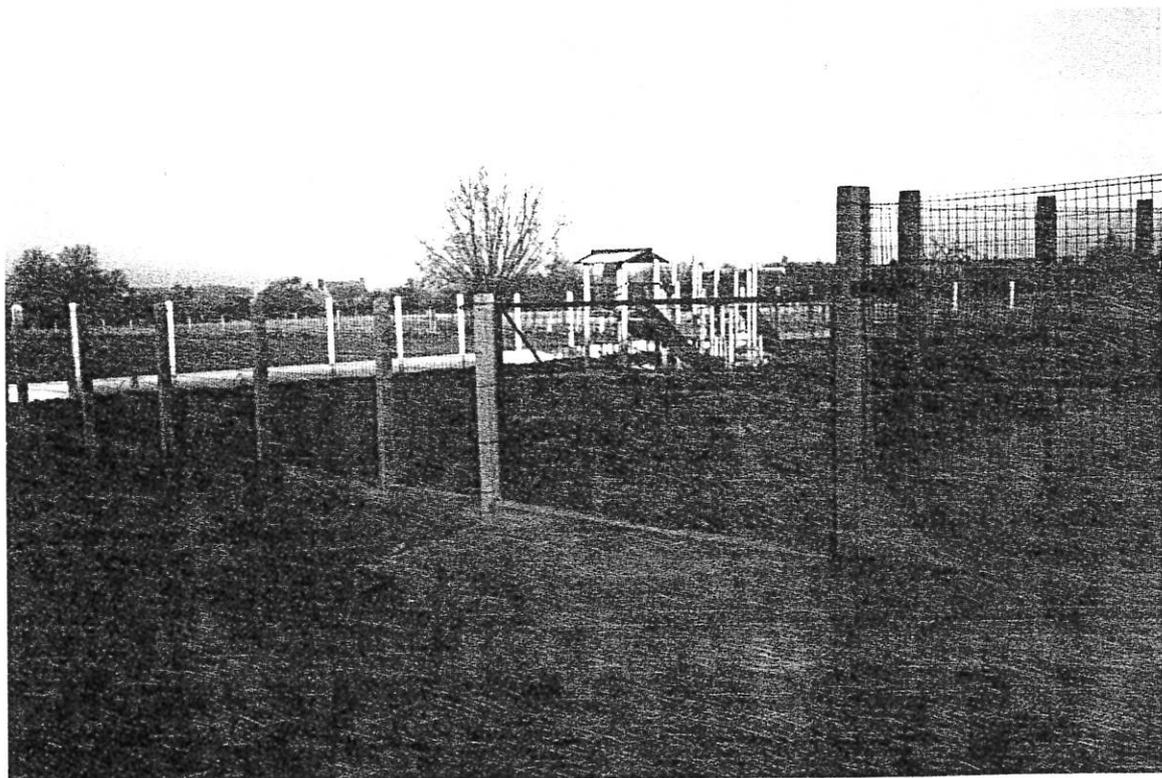


- Travaux de Peinture et de Réfection à l'Ecole de Crecques.

Les Travaux dans la Commune



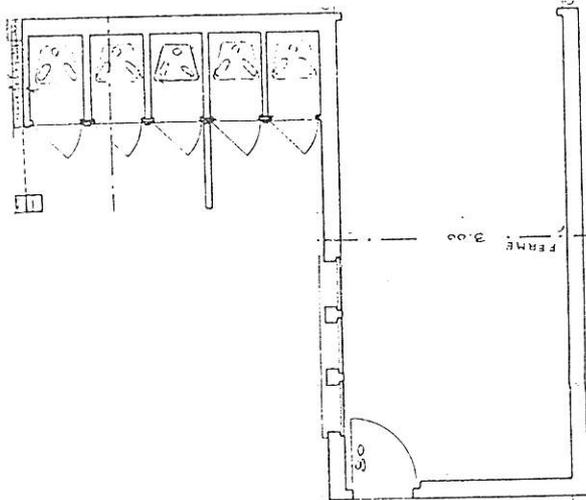
- Pose d'une Clôture Rue du Moulin à Mametz.



- Pose d'une Clôture à l'Ecole de Mametz Cour de Récréation.

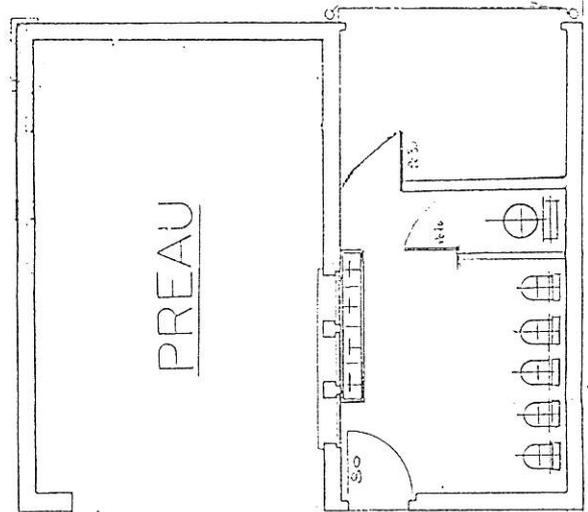
Les Travaux dans la Commune

- à l'Ecole de Marthes :
à la place des toilettes existantes : un préau
dans une partie du garage des toilettes



GARAGE ET TOILETTES

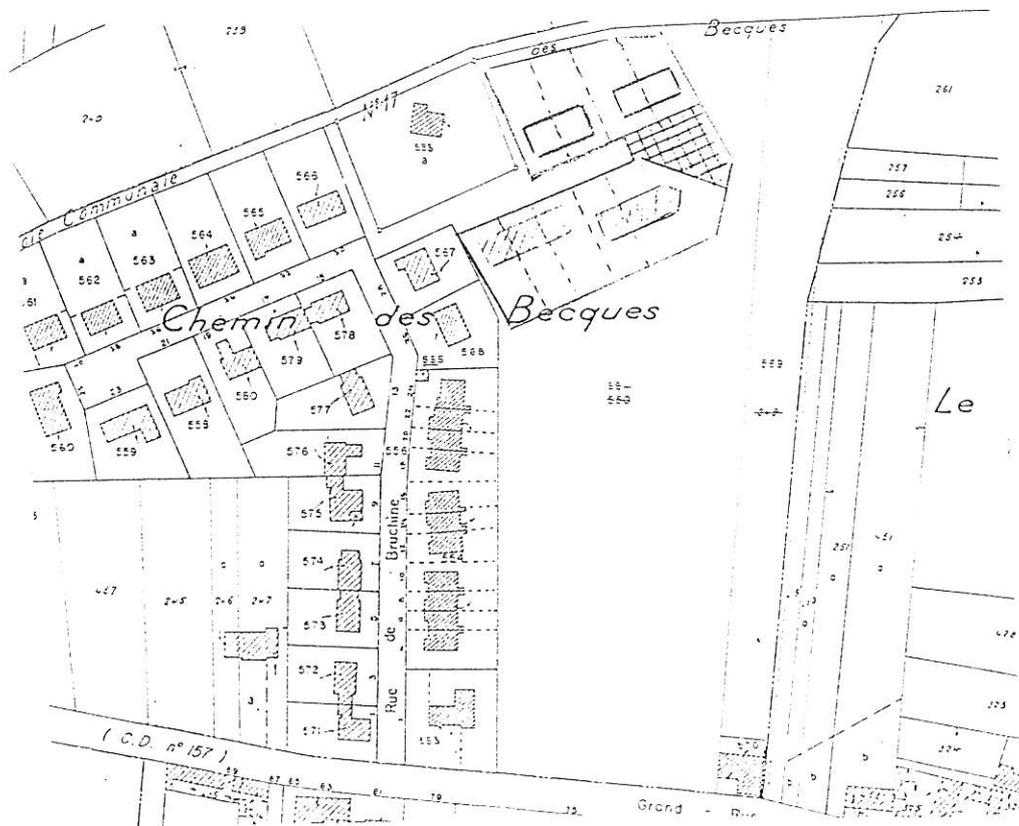
AVANT TRAVAUX



GARAGE ET TOILETTES

APRES TRAVAUX

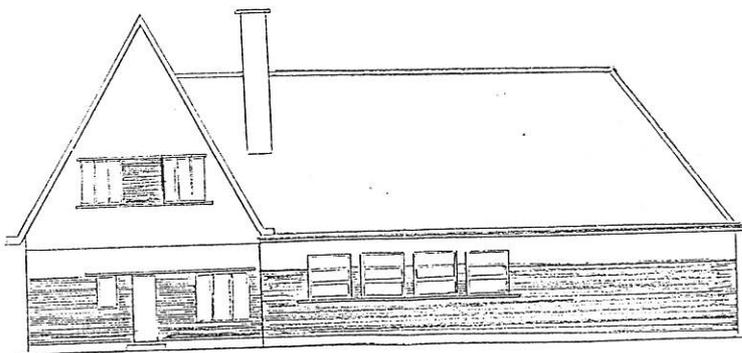
- Agrandissement du lotissement Rue de Bruchine
Prévision de 10 logements locatifs.



Les Travaux dans la Commune

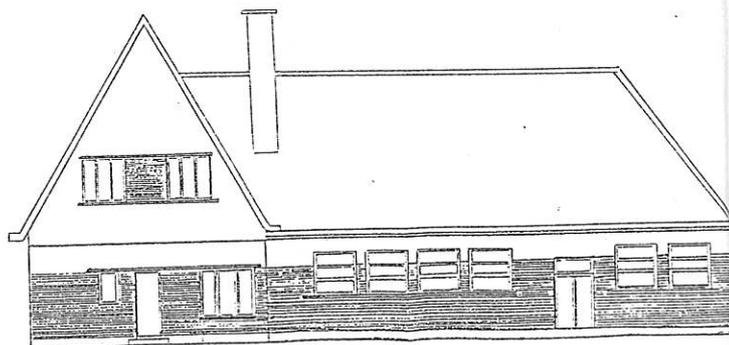
Parmi les projets 93

- Création d'une Classe à l'Ecole de Marthes sous le Préau existant, en remplacement de la classe actuelle dans le logement de l'instuteur.



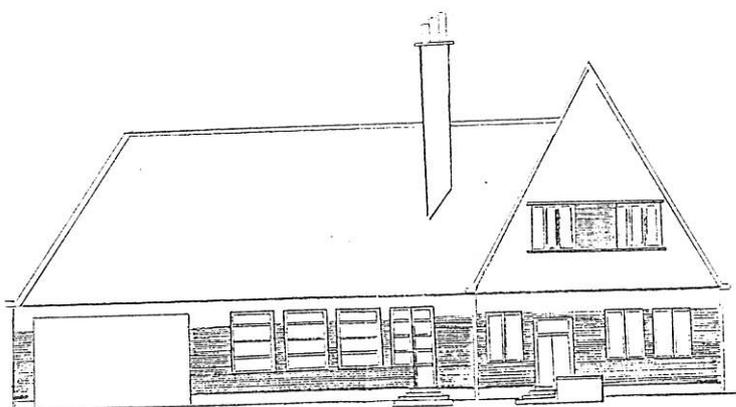
FACADE AVANT

(AVANT TRAVAUX)



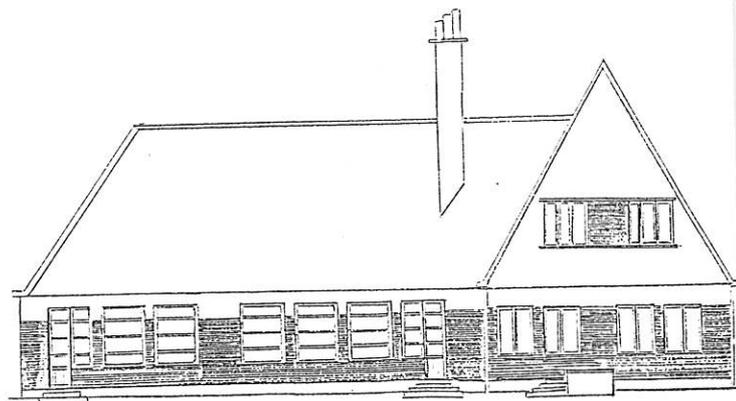
FACADE AVANT

(APRES TRAVAUX)



FACADE ARRIERE

(AVANT TRAVAUX)



FACADE ARRIERE

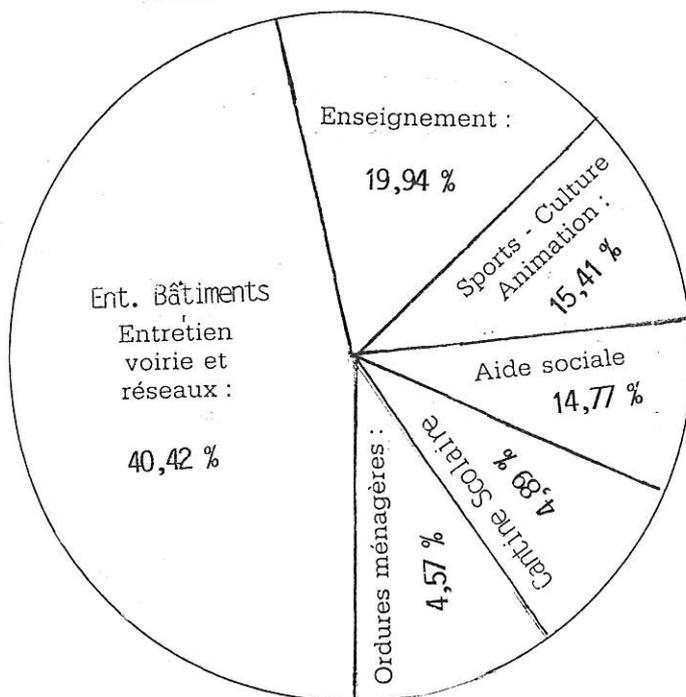
(APRES TRAVAUX)

Finances communales

Le budget communal en 1991

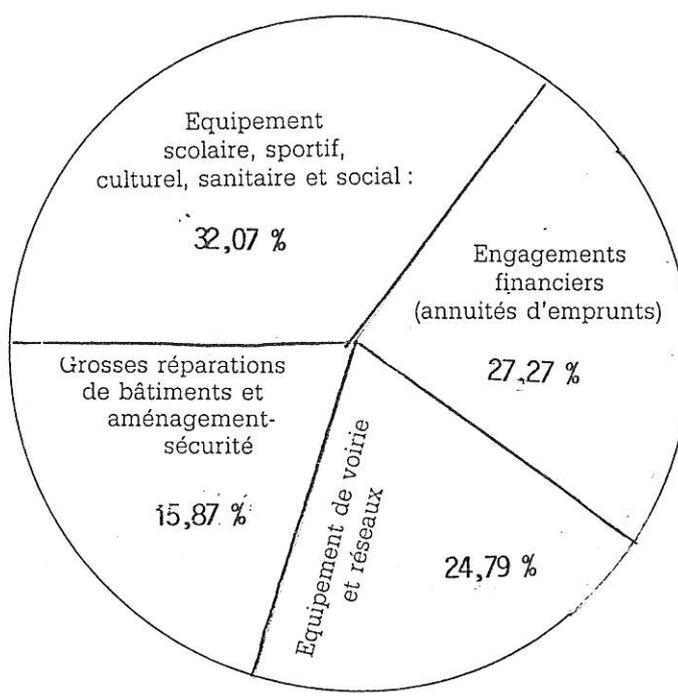
Répartition graphique des dépenses :

Section de fonctionnement



Volume : 2.933.996,51 F

Section d'investissement



Volume : 763 998,06 F

Le Budget Primitif de l'exercice 1992 a été équilibré globalement à : 4 156 541,00 Frs.

Dans cette somme, les contributions directes ou Impôts locaux représentent : 873 080,00 F, soit 21 %.

Ces contributions sont calculées sur la valeur locative de 1991 par les taux votés par le Conseil Municipal. (Taux inchangés depuis 1987)

	Taxe d'habitation	Impôt foncier bâti	Impôt foncier non-bâti	Taxe Professionnelle
MWETZ	8,64 %	11,19 %	36,29 %	6,26 %

A titre indicatif, les taux appliqués dans le secteur :

	Taxe d'habitation	Impôt foncier bâti	Impôt foncier non-bâti	Taxe Professionnelle
AIRE-SUR-LA-LYS	12,00 %	14,17 %	35,56 %	10,07 %
ISBERGUES	11,73 %	13,85 %	45,88 %	6,15 %
LILLERS	13,49 %	25,71 %	45,00 %	11,77 %
SAINT-OMER	18,70 %	19,10 %	35,86 %	15,51 %

Le montant de la part communale de votre impôt local résulte de la multiplication de la valeur locative de votre habitation ou de votre bien foncier par le taux communal de la taxe figurant dans les colonnes ci-dessus.

A vous de comparer et éventuellement de calculer quelle serait la taxe d'habitation, l'impôt foncier bâti, l'impôt foncier non-bâti ou la taxe professionnelle que vous acquitteriez si vous habitiez dans l'une des communes citées ci-dessus.

LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES

Les Sociétés Locales sont nombreuses dans notre village et nous ne pouvons que nous féliciter de leur vitalité. Vitalité qui est l'oeuvre de bénévoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine. Qu'aujourd'hui, publiquement ils soient remerciés pour leur activité au service de leurs sociétaires.

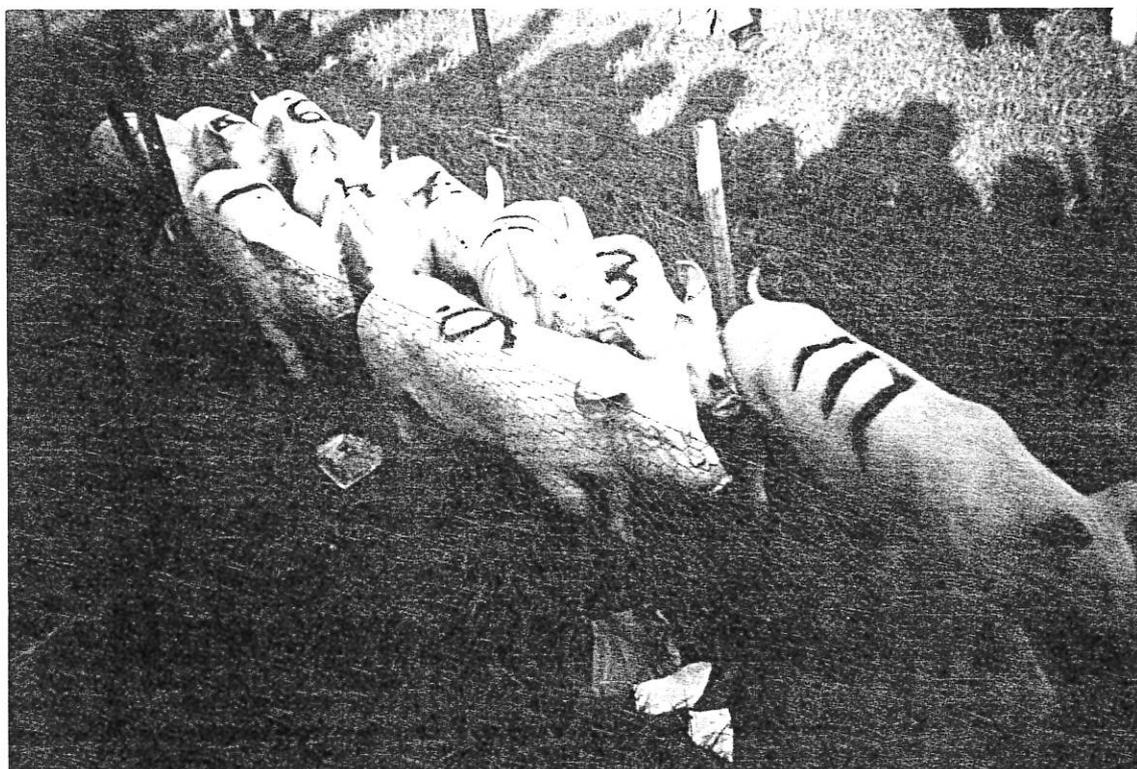
Et c'est bien volontiers que nous leur laissons la parole...

ASSOCIATION DES FÊTES DE BIENFAISANCE DE MAMETZ

Tous les ans lors de la Traditionnelle Kermesse est organisé le Tiercé à Cochons.

Cette année le Tiercé dans l'ordre était : 3.6.2

Photo
sur la
ligne
d'arrivée



Le Bénéfice de la Fête est consacré aux activités suivantes : Repas des Aînés, Arbre de Noël, Voyage des Aînés ... etc.

CORPS DE PREMIERE INTERVENTION

DE MAMETZ

Nous voici en fin d'année et c'est le moment pour nous de faire le point.

Cette année nous avons effectué de nombreuses interventions et espérons à l'avenir maintenir notre centre de Première Intervention. D'ici 1994 il va y avoir du changement au sein de notre corporation. Il est prévu de départementaliser les centres de secours et de dissoudre certains centres de premières interventions. Il faut donc que nous soyons appuyés et aidés.

Je tiens à vous remercier pour votre générosité lors de nos passages.

Je remercie aussi Monsieur Le Maire et son conseil municipal pour le stage, les tenues et le matériel qu'ils ont accepté de prendre en charge.

Je terminerai en vous souhaitant au nom de tous les hommes de la compagnie, actifs et vétérants, une bonne et heureuse année 1993.

Le Sous-Lieutenant,

Jean-Pierre CADART

TENNIS DE TABLE

Depuis le début du mois de novembre le club de tennis de table a repris du "service". Encadrés par Monsieur LOYER Marcel, secrétaire des sections U.F.O.L.E.P. de l'E.S. MAMETZ, par Monsieur CLASSE Jean-Jacques, responsable de l'entraînement et par Monsieur DARCHICOURT Thierry, plusieurs jeunes de la commune viennent régulièrement parfaire leur technique pour les uns ou simplement s'initier pour les autres.

C'est dans une ambiance sympathique que nous nous retrouvons chaque mercredi et chaque samedi de 14 h 00 à 16 H 00.

Selon les motivations de chacun, il est possible d'envisager la participation d'une, voire même de plusieurs équipes, en championnat pour la saison 1993-1994.

Le Responsable,

Jean-Jacques CLASSE

L'ASSOCIATION DES ACPG CATM TOE

Le Président et les membres du bureau de la société des ACPG CATM TOE présentent aux membres de la société et à leurs familles leurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année, vœux qu'ils étendent à la population de Mametz qui leur fait l'honneur de participer à leurs activités et pour le bon accueil réservé aux vendeurs de calendriers.

Sachez que le produit de cette vente va droit aux nécessiteux de la fédération (chômeurs, malades, veuves, orphelins) ; le concours de cartes permet d'organiser un banquet et d'offrir un colis de Noël aux anciens et veuves.

Espérons qu'en 1993 tous les CATM se verront attribuer la croix du combattant, juste récompense pour tous sans exception.

Voilà en quelques mots le but et le bilan de notre société.

Le Président,

Marceau GOZET

CLUB DU 3ème AGE

Notre association ne cesse de s'accroître : 27 adhésions en plus en 1992 ce qui porte notre effectif à 114 membres, cela grâce à une bonne gestion, à la bonne ambiance qui règne parmi nous et aussi par les nombreux voyages organisés, lesquels seront reconduits en 1993.

Notre concours de cartes aura lieu le 7 Février, nous invitons les adhérents à y participer nombreux.

L'assemblée générale se déroulera le lundi 15 Mars, le repas des membres le Mardi 11 Mai, le verre de l'amitié le lundi 15 Novembre. Pour 1993, il y aura trêve les Jeudi 23 et 31 Décembre.

La Présidente et les membres du bureau présentent à tous leurs meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé.

La Présidente,

Gisèle BULOT

"LA TRUITE MAMETZIENNE"

Au seuil de l'année nouvelle, c'est au nom de la "Truite Mametzienne", de "l'Amicale des pêcheurs de Mametz", des Comités, des Présidents, que je vous présente les meilleurs vœux pour 1993.

Remerciant "le Bulletin Communal" d'ouvrir ses pages chaque année à la Pêche, j'en profiterai une fois de plus en y apportant la participation de l'Association que je représente au nom de Tous.

Merci et Bonne Année.

Les Associations Agréées de Pêche et de Pisciculture (A.A.P.P.) ne sont pas des associations comme les autres. Après avis de la Fédération, elles sont agréées par la Préfecture, ce qui leur confère un rôle officiel d'utilité publique.

Pour gérer les eaux libres, les présidents peuvent faire appel à des spécialistes, les gardes du Conseil Supérieur de la Pêche ainsi qu'aux ingénieurs des délégations régionales du C.S.P. garants de la qualité de l'eau. Dans ce sens, il est vrai qu'elle n'est pas toujours du côté des municipalités. Elle peut déranger, gêner, mais la prise de conscience collective en faveur de l'environnement place la population de son côté. Dans votre commune, Monsieur le Maire, les pêcheurs, pas assez nombreux cela est vrai, ont démontrés de nombreuses fois qu'un peu de bonne volonté et de savoir faire remplacent souvent des aménagements coûteux.

La dernière caractéristique de l'A.A.P.P. est d'être une association de type loi 1901, ce qui l'oblige à accepter tous ceux qui veulent prendre une carte de pêche (sauf exceptions prévues par la loi). Le rejet de tout individu à un sport, où loisir quelconque est une atteinte grave à la dignité de l'homme et intolérable dans une démocratie. La gestion en étant assurée par des bénévoles.

L'importance du rôle de l'A.A.P.P., les moyens en hommes en spécialistes, dont elle dispose pour un budget modeste, font de cette Association le partenaire privilégié des Municipalités pour tous les aménagements se rapportant à l'eau.

René MASCLÉ

"LA TRUITE MAMETZIENNE"

Au seuil de l'année nouvelle, c'est au nom de la "Truite Mametzienne", de "l'Amicale des pêcheurs de Mametz", des Comités, des Présidents, que je vous présente les meilleurs vœux pour 1993.

Remerciant "le Bulletin Communal" d'ouvrir ses pages chaque année à la Pêche, j'en profiterai une fois de plus en y apportant la participation de l'Association que je représente au nom de Tous.

Merci et Bonne Année.

Les Associations Agréées de Pêche et de Pisciculture (A.A.P.P.) ne sont pas des associations comme les autres. Après avis de la Fédération, elles sont agréées par la Préfecture, ce qui leur confère un rôle officiel d'utilité publique.

Pour gérer les eaux libres, les présidents peuvent faire appel à des spécialistes, les gardes du Conseil Supérieur de la Pêche ainsi qu'aux ingénieurs des délégations régionales du C.S.P. garants de la qualité de l'eau. Dans ce sens, il est vrai qu'elle n'est pas toujours du côté des municipalités. Elle peut déranger, gêner, mais la prise de conscience collective en faveur de l'environnement place la population de son côté. Dans votre commune, Monsieur le Maire, les pêcheurs, pas assez nombreux cela est vrai, ont démontrés de nombreuses fois qu'un peu de bonne volonté et de savoir faire remplacent souvent des aménagements coûteux.

La dernière caractéristique de l'A.A.P.P. est d'être une association de type loi 1901, ce qui l'oblige à accepter tous ceux qui veulent prendre une carte de pêche (sauf exceptions prévues par la loi). Le rejet de tout individu à un sport, où loisir quelconque est une atteinte grave à la dignité de l'homme et intolérable dans une démocratie. La gestion en étant assurée par des bénévoles.

L'importance du rôle de l'A.A.P.P., les moyens en hommes en spécialistes, dont elle dispose pour un budget modeste, font de cette Association le partenaire privilégié des Municipalités pour tous les aménagements se rapportant à l'eau.

René MASCLÉ

"AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE MAMETZ"

1992 reste une année forte pour vos Pompiers. Elle a vu le couronnement de deux années de travaux : l'inauguration de notre Caserne.

Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal qui ont permis cette réalisation.

Il nous a fallu toute la complicité de nos épouses et de la Commune pour réussir cet exploit.

Tout l'espoir et la force qui animent vos soldats du feu, ils les trouvent dans le soutien moral et financier de chaque habitant de Mametz.

La jeunesse de nos effectifs grandit encore cette espérance.

Aussi nous sommes certain que notre devise "Courage et Dévouement" a trouvée un abri sûr, au terrain de la Gare.

Bonne et joyeuse fête de fin d'année

Meilleurs Voeux pour 1993

Le Président de l'Amicale

MARTEL Gabriel

LA FUREUR DE LIRE



La lecture continue d'intéresser un nombre important de mametziens. Cette année nous avons enregistré 45 nouvelles inscriptions ce qui porte le total d'inscrits à 315 pour une moyenne de 230 lecteurs en 92.

Le nombre de prêts effectués est de 3800 soit une moyenne mensuelle de 316.

Une subvention de la commune a permis d'acheter 103 livres scolaires qui sont à la disposition des collégiens.

297 dons ont contribué à enrichir la bibliothèque.

Merci à Monsieur Le Maire, au conseil municipal ainsi qu'aux donateurs pour leur soutien.

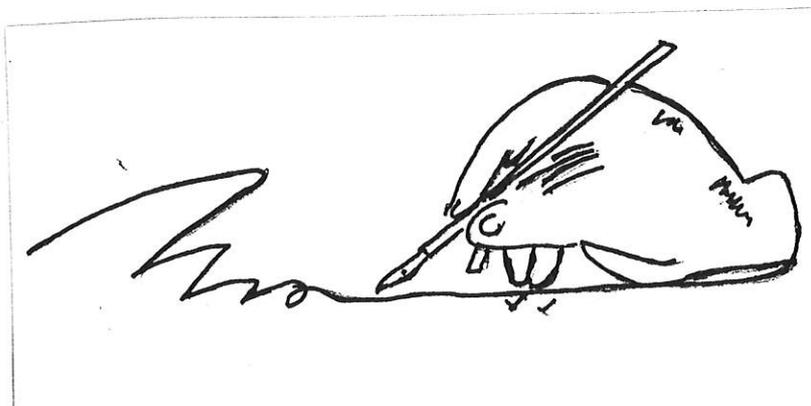
Nous rappelons que la bibliothèque est ouverte :
le Mercredi de 15 H 00 à 16 H 00
le Vendredi de 16 H 00 à 18 H 00

Pendant les vacances scolaires un seul jour d'ouverture le mercredi de 17 H 00 à 19 H 00.

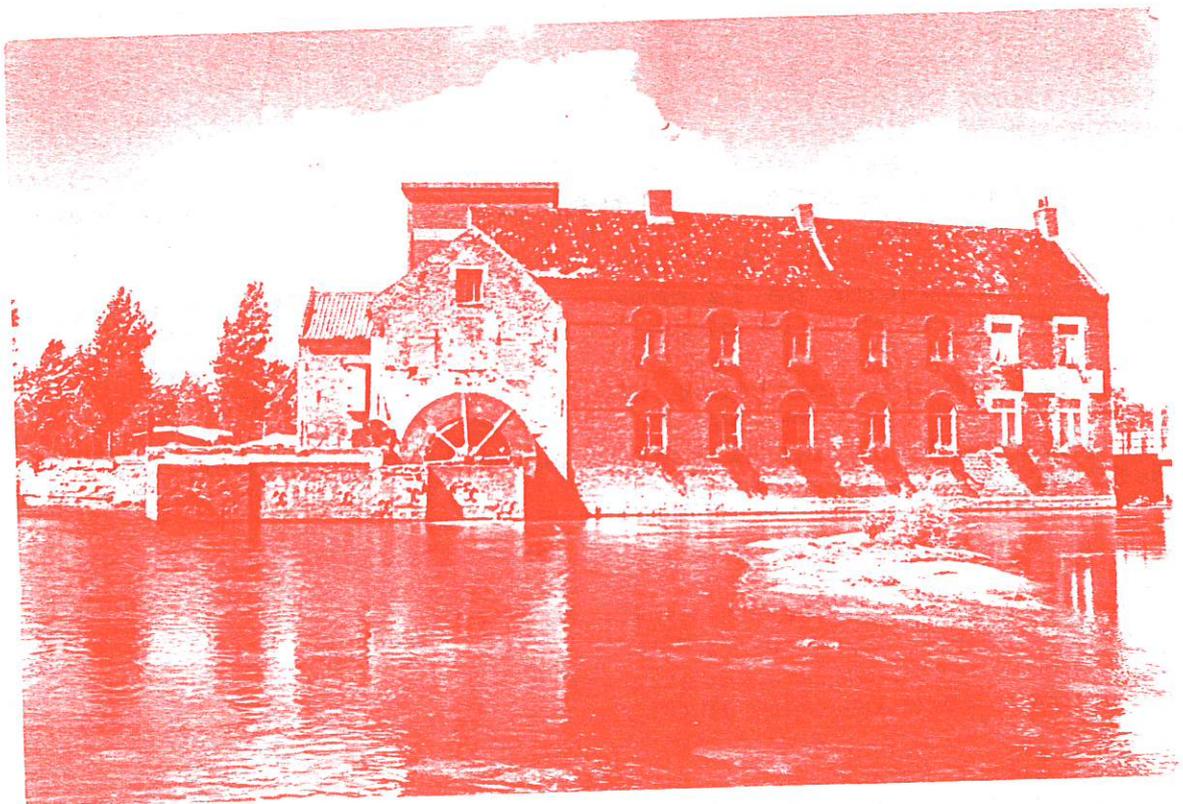
Restant au service des mametziens, les responsables de la bibliothèque vous présentent leurs meilleurs voeux pour 1993, souhaitant vous voir toujours de plus en plus nombreux fréquenter la bibliothèque.

Le Responsable,

André YVAIN



Le Camping du Moulin organise un Méchoui
au profit de la rénovation et de la sauvegarde
du Moulin de Mametz Le 14 Août 1993



Le Charme d'un Moulin, le bruit d'une rivière

le délice d'une bonne crêpe Venez goûter à ces plaisirs

à la Crêperie du Moulin

CALENDRIER DES FETES 1993

JANVIER

DIMANCHE 10

Comédie Musicale
"Marie, une histoire d'Amour"
par l'Association EXODE de LENS
15 H 30 Salle des Fêtes de MAMETZ

SAMEDI 30

Concours de Cartes
Société de Chasse de MAMETZ
Salle des Fêtes de MAMETZ



FEBVRIER

SAMEDI 06

Couscous des Sapeurs Pompiers
de MAMETZ
Salle des Fêtes de REBECQUES

DIMANCHE 07

Assemblée Générale des A.C.C.A.T.M.
Salle de Réunion à MAMETZ

DIMANCHE 07

Concours de Cartes Club du 3^e Age
Salle des Fêtes de MAMETZ



SAMEDI 13

Soirée Ecole de Mametz
Salle des Fêtes de MAMETZ

DIMANCHE 14

Concours de Cartes
Ecole de Marthes



SAMEDI 20

Couscous
Défilé Costumé
Ecole de Crecques

MARS

SAMEDI 13

Repas dansant A.C.C.A.T.M.
Mametz-Rebecques
Salle des Fêtes de Rebecques

LUNDI 15

Assemblée Générale
Club du 3^e Age
Salle des Fêtes de Mametz

SAMEDI 20

Bal E.S.M.R.
Salle des Fêtes de Rebecques

VENDREDI 26

Concours de Cartes
Salle Charlet



SAMEDI 27

Ouverture Pêche en Rivière



AVRIL

SAMEDI 17

Ouverture de la Pêche à la Truite
en Etang.

JEUDI 30

Couscous E.S.M.R.
Salle des Fêtes de REBECQUES



S
S
D
S
D
H
J
D

MAI

- SAMEDI 01 Remise Médailles et Diplômes
du Travail
Mairie de MAMETZ
- SAMEDI 01 Bal des Sapeurs Pompiers de Mametz
Salle Charlet
- DIMANCHE 02 Soirée de MAMETZ
LOTD Salle Charlet
- SAMEDI 08 Célébration de l'Armistice
à MAMETZ
- DIMANCHE 09 2ème Rallye Pédestre organisé
par l'Ass. des Parents d'Elèves
Salle des Fêtes de MAMETZ
- MARDI 11 Repas Club du 3^e Age
Salle Charlet
- JEUDI 20 Soirée de Marthes. Animation
par l'Ass. des Fêtes de Bienfaisance
de Mametz.
- DIMANCHE 30 Soirée de Crecques
Concours de Tir Sté de Tir de Crecques

JUIN

- SAMEDI 12 Concours de Pêche au Blanc
Etang de Crecques



- DIMANCHE 13 Fête Nationale de la Pêche
Etang de Crecques

DIMANCHE 20 Fête à l'Ecole de Crecques

SAMEDI 26 Fête à l'Ecole de Mametz

JUILLET

- DIMANCHE 04 Fête Ecole de Marthes
- DIMANCHE 04 Concours de Pêche
Truites Baguées Etang de Crecques
- SAMEDI 10 Concours de Pétanque
Repas dansant sous Châpiteau
à Marthes
- DIMANCHE 11 KERMESSE Ass. Fêtes de Bienfaisance
de MAMETZ. Sous Châpiteau à Marthes
Jeux Flamands, Animations diverses,
Restauration, Tiercé à Cochons...



- MARDI 14 Concours de Tir Sté de Tir de Crecques
Jeux pour les Enfants
Bal Populaire Gratuit et
Feu d'Artifice à MARTHES

DIMANCHE 25 FETE DU FOOTBALL à Crecques





AOUT

DIMANCHE 08

MOB'CROSS à MAMETZ
Chemin des Ruelles



SAMEDI 14

MECHOUI Camping du Moulin

DIMANCHE 15

Ball Trap A.C. du Front
Terrain de Foot à Crecques

DIMANCHE 22

Eliminatoire Tournoi de Football
à Crecques



DIMANCHE 29

FINALE Tournoi de Football
à Crecques

SEPTEMBRE

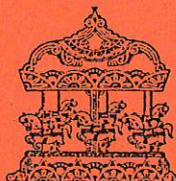
SAMEDI 04

Ouverture de la Pêche au Brochet
en Etang



DIMANCHE 05

BUCASSE DE MARTHES
Concours de Tir et Concours de Cartes
Permanent de la Sté de Tir de Marthes



DIMANCHE 05

Exposition Vente
Club de Couture
Salle des fêtes de MAMETZ

SAMEDI 11

Couscous Salle Charlet

DIMANCHE 12

BUCASSE DE MAMETZ
Bibliothèque Exposition
Salle des Fêtes de MAMETZ



DIMANCHE 19

Déversement de Truites en rivière

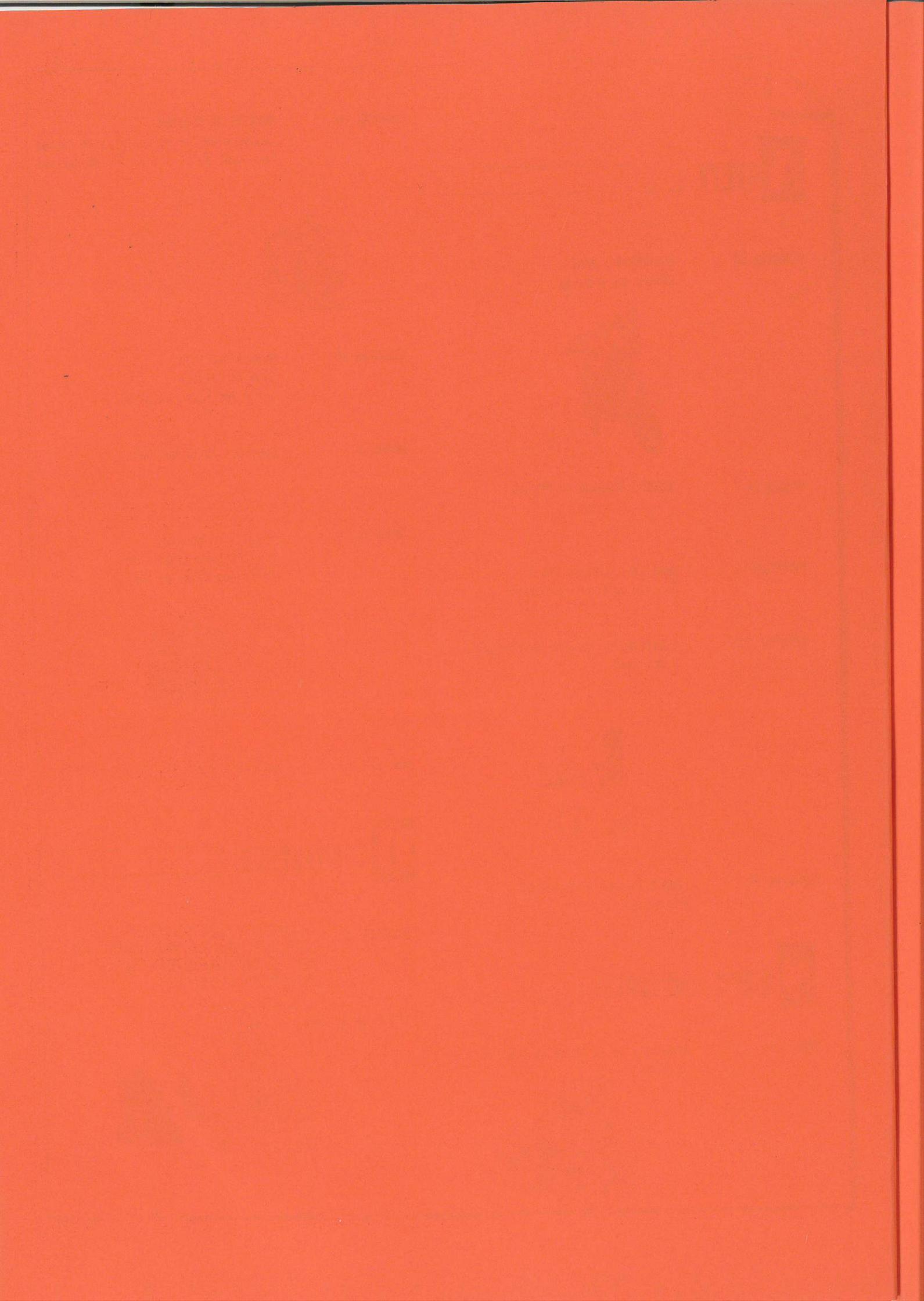
OCTOBRE

DIMANCHE 10

BANQUET DES ANCIENS
OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ
ET LE CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE.

Salle Charlet





DIMANCHE 17 Concours de Cartes
ACPG - CATM
Salle des Fêtes de MAMETZ



SAMEDI 23 BANQUET INTER SOCIETES
"Truite Mametzienne et Anciens
Combattants du Front"
Salle des Fêtes de REBECQUES

SAMEDI 30 Manifestation Culturelle
organisée par l'Ass. des
Parents d'Elèves.
Salle des Fêtes de MAMETZ.

NOVEMBRE

SAMEDI 06 Assemblée Générale
Société de Tir de Crecques

MERCREDI 11 ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918
à MAMETZ. BANQUET A.C.P.G.
Salle des Fêtes de MAMETZ

LUNDI 15 Verre de l'Amitié Club du 3^e Age
Salle des Fêtes de MAMETZ

SAMEDI 20 Couscous Société de Chasse de Mametz
Salle des Fêtes de REBECQUES

SAMEDI 27 Concours de Cartes Ecole de Crecques



DECEMBRE

DIMANCHE 05 Célébration Sainte Barbe - Banquet
des Sapeurs Pompiers de MAMETZ
Salle des fêtes de MAMETZ

SAMEDI 11 Repas Moules Frites
E.S.M.R. Salle des Fêtes de REBECQUES

VENDREDI 17 Arbre de NOEL des Ecoles de
la Commune
Salle des Fêtes de MAMETZ



SAMEDI 18 Concours de Cartes E.S.M.R.
Salle des Fêtes de MAMETZ

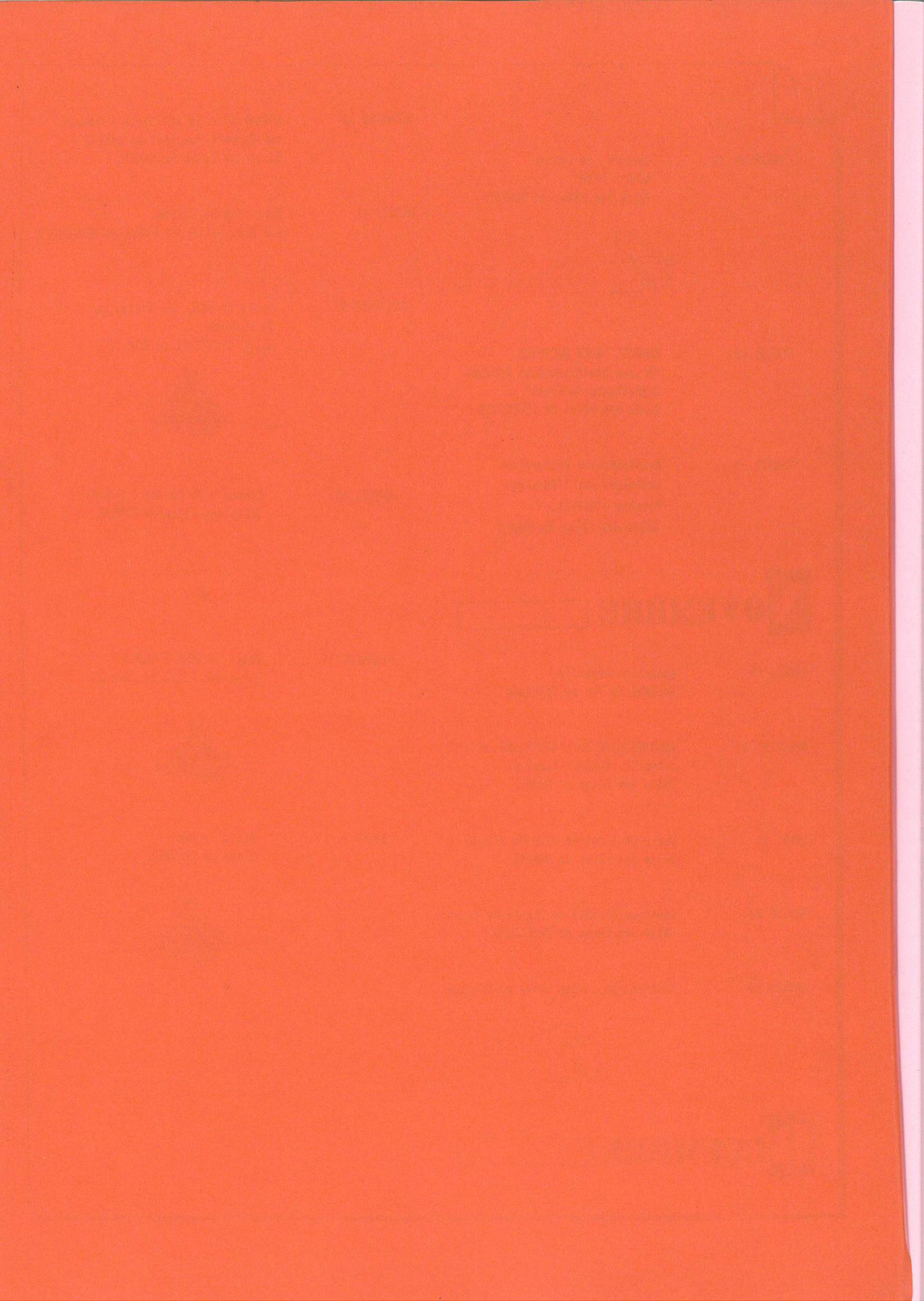


DIMANCHE 19 Arbre de NOEL E.S.M.R.
Salle des Fêtes de MAMETZ



DIMANCHE 19 Arbre de NOEL
Ecole de MARTHES





RAJOUTE AU CALENDRIER DES FETES 1993

AVRIL

DIMANCHE 04

Parcours du Coeur à THEROUANNE
(en 1994 le parcours du Coeur aura lieu à MAMETZ)

JUIN

DIMANCHE 06

OLYMPIADES VILLAGEOISES à HERBELLES

Avec la participation des Communes de :

COYECQUES

DELETTES

HERBELLES

MAMETZ

THEROUANNE



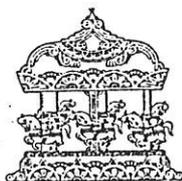
NON,
J'AI ENFIN
LES PYRAMIDES
J'AI MIEUX
LES ARCS DE
TRIOMPHE



SEPTEMBRE

DIMANCHE 19

DUCASSE DE CRECQUES
Animation par l'Association des Fêtes
de Bienfaisance de MAMETZ.



Le Chant du Mametzien

REFRAIN



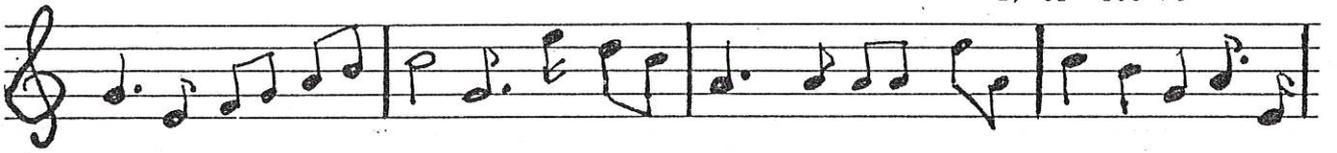
Le Mametzien est pleind'entrain Joyeux luron charmant compagnon Travaille et

COUplet

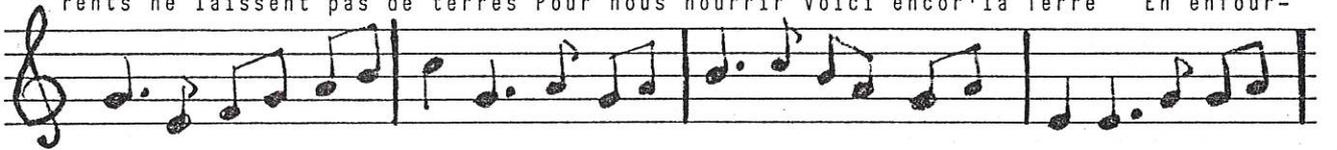


chante l'âme contente car en son pays tout lui sourit 1) Mametz n'a

2) Si les Pa-



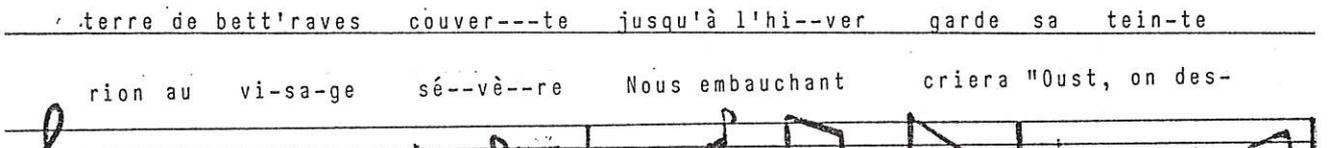
pas le ciel de l'Itali--e Ni de la Ville les faubour^gpleins de vie Mais en re-



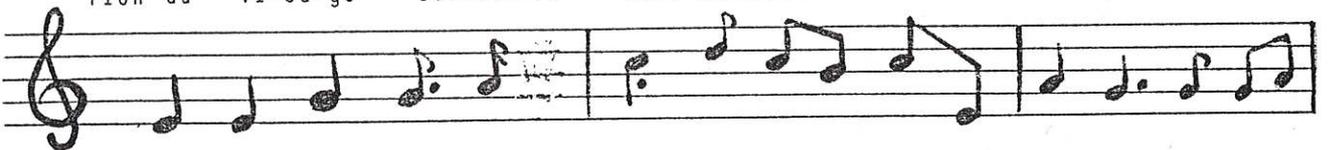
rents ne laissent pas de terres Pour nous nourrir Voici encor^s'la Terre En enfour-



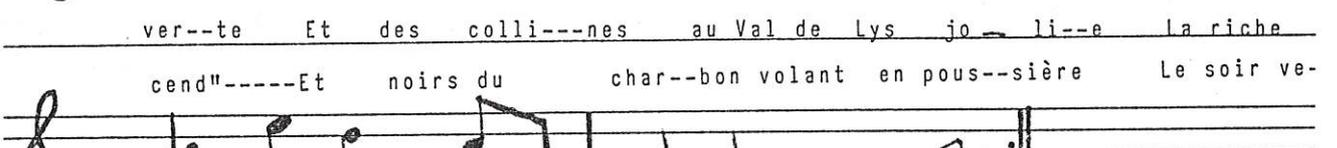
tour l'air delaplaineimmense Donne à chacun santé en abon---dance La verte



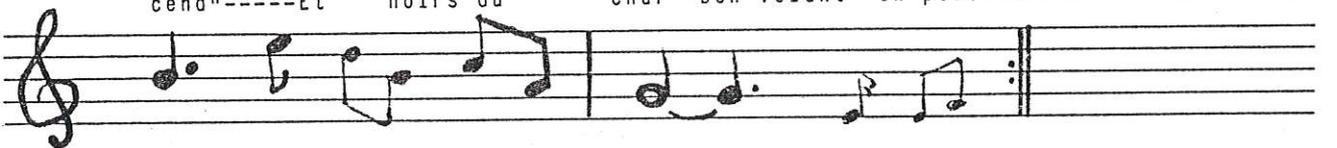
terre de bett'raves couver---te jusqu'à l'hi--ver garde sa tein-te



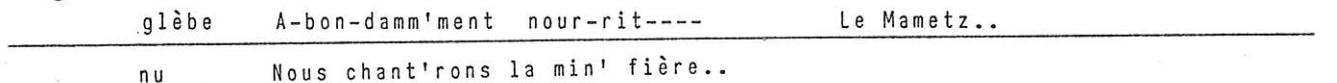
rion au vi-sa-ge sé--vè--re Nous embauchant crierà "Oust, on des-



ver--te Et des colli---nes au Val de Lys jo- li--e la riche



cend"-----Et noirs du char--bon volant en pous--sière Le soir ve-



glèbe A-bon-damm'ment nour-rit---- Le Mametz..

nu Nous chant'rons la min' fière..

- Ce chant des "enfants de Mametz" est l'oeuvre de M. CAZIN, Directeur d'Ecole, décédé en 1934. Grâce à Rémi VENEL qui a accepté de l'enregistrer sur cassette, j'ai essayé de retranscrire la mélodie mais il manque encore le ou les couplets suivants....Si un élève des années 30 est encore en possession de ce chant merci à lui de me le communiquer...

LE SIVOM DE LA RÉGION DE THÉROUANNE DÉCIDE LA CRÉATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉS

Si on veut réussir l'aménagement du territoire, il faut que la province se développe de la même façon que la Région Parisienne et il faut que les zones rurales ne soient pas laissées pour compte mais profitent de leurs atouts.

Comme le monde rural dispose de peu de moyens financiers, son développement s'avère difficile. C'est pourtant ce défi que viennent de relever les élus du SIVOM de la Région de Théroouanne.

Le SIVOM (Syndicat à Vocations Multiples) de la Région de Théroouanne est composé de neuf communes : Clarques, Mametz, Delettes, Ecques, Herbelles, Heuringhem, Inghem, Rebecques, Théroouanne, totalisant 7.500 habitants. Jusqu'à présent, ces 9 communes avaient mis leurs moyens en commun pour résoudre leurs problèmes dans le domaine des ordures ménagères, de la voirie et des bâtiments communaux, de l'éclairage public.

UNE OPPORTUNITÉ A SAISIR...

L'ouverture de l'échangeur sur la A26, au hameau de Mussent, est une opportunité qu'il fallait saisir : après avoir ajouté à ses compétences la dimension économique, le SIVOM s'est engagé dans la réflexion et l'action.

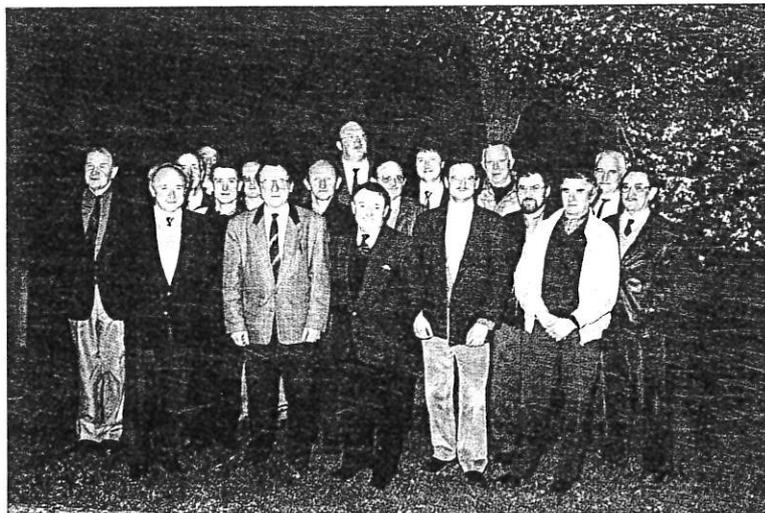
Il a d'abord confié une étude de faisabilité à un organisme spécialisé auquel s'étaient joints de nombreux partenaires : administration, chambre consulaire, collectivités.

Moins d'un an après le début de cette étude et au vu de ses résultats, les élus du SIVOM décidaient à l'unanimité, en Décembre 1990, de créer la Zone d'Activités Légères de Mussent adaptée à la taille du SIVOM et à ses moyens.

En six mois, les dossiers étaient "montés" : achat de terrains, dossiers de lotissements, appels d'offres, dossiers de subventions auprès du Département et de la Région.

Que sera cette zone d'activités ? S'étendant sur une superficie de 5 Ha 32, sur un terrain situé au hameau de Mussent, délimité par les CD 77 et 201, et la bretelle d'autoroute, elle sera idéalement placée au niveau des communications. Elle pourra accueillir 22 entreprises. De plus, un bâtiment d'accueil abritera 4 ateliers, pépinières d'entreprises en phase transitoire (location de 23 mois avant l'implantation dans cette zone) et un secrétariat qui offrira des services communs (secrétariat, comptabilité, permanence téléphonique) aux entreprises de la Zone et même du secteur.

Le Président
du SIVOM de Théroouanne.



Le SIVOM de Théroouanne : une équipe gagnante.

"QUAND UNE ENTREPRISE NAIT, LA Z.A.L. DE MUSSENT L'ACCOMPAGNE JUSQU'À SA MATURITÉ"

Parce que lorsqu'une entreprise naît elle a besoin de tous les atouts nécessaires pour réussir, le SIVOM de la région de Thérrouanne a décidé la création d'une pépinière d'entreprises à Mussent.

Située sur l'A26, à 100 m de l'échangeur de Thérrouanne, à 20 mn de Calais et 30 mn d'Arras, la Zone d'Activités Légères de Mussent met à la disposition des entreprises 22 lots destinés aux activités industrielles, artisanales ou commerciales.

Aménagée autour d'une pépinière d'entreprises regroupant 4 ateliers et des bureaux, la zone d'activités de Mussent apporte la permanence d'un secrétariat et l'usage de services communs (photocopieurs, télex, fax, etc...) à tous les entrepreneurs locaux.

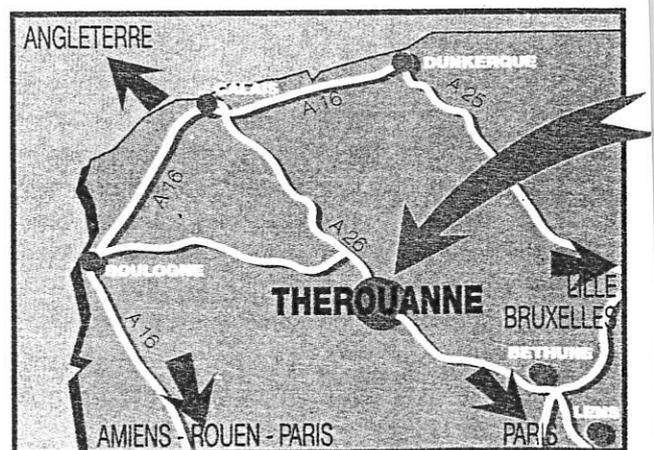
Le SIVOM de Thérrouanne gère directement si nécessaire l'ensemble du contenu des dossiers d'implantation pour optimiser toutes les aides ou financements du Département, de la Région ou de l'Etat. Exonération de Taxe Professionnelle pendant deux ans.

Apporter aides, conseils, financements pour que votre entreprise atteigne sa maturité, voilà notre volonté.

Zone d'Activités Légères de Mussent

62129 ECQUES

Tél. 21.95.19.19 - Fax 21.38.28.67



MUSSENT

Zone
d'Activités Légères

LES JOIES LES PEINES
DE L'ANNEE 1992

BIENVENUE A CEUX ET CELLES QUI VIENNENT EGAYER LES FOYERS...

BERTELOOT Maximilien	Le 11.07 à BETHUNE	52, Grand'Rue
BOULANGER Angélo	Le 18.02 à SAINT-OMER	48, Rue du Moulin
BOULANGER Reynaldo	Le 18.02 à SAINT-OMER	48, Rue du Moulin
CADART Mélanie	Le 15.08 à AUCHEL	204, Grand'Rue
DELRUE Laëtitia	Le 26.06 à SAINT-OMER	15, Rue du Stade
DELRUE Melissa	Le 26.06 à SAINT-OMER	15, Rue du Stade
DELVART Amandine	Le 28.07 à HAZEBROUCK	3, Ch du Calvaire
DENIS Amandine	Le 25.02 à SAINT-OMER	255, Grand'Rue
DE SAINTE MAREVILLE Alexandra	Le 2.05 à SAINT-OMER	6, Rue de Bruchine
DUCROCQ Florent	Le 5.10 à SAINT-OMER	23, Grand'Rue
KESTELOOT Michel	Le 8.07 à SAINT-OMER	Camping le Château
LEGRAIN Frédérique	Le 4.07 à AUCHEL	14, Rue de bruchine
LELONG Tanguy	Le 7.11 à SAINT-OMER	20, Ch.des Gds Rietz
LEVECQUE Julie	Le 2.05 à SAINT-OMER	2, Contour de l'Eglise
MAES Florentine	Le 10.10 à SAINT-OMER	12, Chemin des Ruelles
PAEPE Marine	Le 2.03 à HAZEBROUCK	76, Grand'Rue
MANNECHEZ Anaïs	Le 11.12 à LILLE	10, Rue de Bruchine
PERDIEU Lucie	Le 12.12 à AUCHEL	16, Rue de la Chapelle
PLATEEL Alice	Le 5.04 à SAINT-OMER	20, Grand'Rue
VALOIS Emery	Le 17.12 à SAINT-OMER	202, Grand'Rue
VERDIN Laëtitia	Le 30.04 à AUCHEL	102, Grand'Rue

FELICITATIONS.....VOEUX DE BONHEUR

AUX JEUNES EPOUX

BISTI Franck	et	BERNABLE Nathalie	le 05 Septembre à Mametz
BOYAVAL Eric	et	DANNET Cathy	le 21 Août à Isbergues
DANNEL Jacques	et	LEBAS Joëlle	le 11 Juillet à Mametz
DAVROUT Dominique	et	VETU Hélène	le 29 Août à Aire/Lys
DOURNELLE Serge	et	FOUQUEMBERG Laurence	le 31 Mars à Mametz
DUFOUR Yvon	et	LECIGNE Jacqueline	le 24 Octobre à Mametz
HANNOTEL Christian	et	JONES Nathalie	le 08 Août à Aire/Lys
JOLIBOIS Freddy	et	LEMAIRE Christine	le 25 Juillet à Mametz
LARDEUR Pierre	et	DAUBRESSE Martine	le 18 Juillet à Méricourt
LECLERCQ Dominique	et	LAMOURETTE Sonia	le 11 Juillet à Aire/Lys
LECOCQ Nicolas	et	MARTEL Christelle	le 12 Septembre à Mametz
MASSET Christian	et	GOZET Laurence	le 29 Août à Mametz
MASSET Robert	et	LEFEBVRE Marie-José	le 30 Mai à Mametz
PENNE Régis	et	DEMANY Corinne	le 31 Mars à Mametz
SAMIEC Laurent	et	BRUGE Isabelle	le 18 Juillet à Quiestède
SAMIEC Lionel	et	HENOTTE Sylvie	le 23 Mai à Aire/Lys
WIMEZ Tony	et	CARON Maggy	le 28 Novembre à Mametz

AUX FAMILLES EPROUVEES, L'ASSURANCE

DE NOTRE SYMPATHIE

BENTEUX Jean	le 07 Avril à Aire sur la Lys
BLONDEL Odette épouse DELVART	le 04 Novembre à Helfaut
BONNIEZ Yvonne épouse LOURDEL	le 07 Juin à Mametz
BULOT Jules	le 23 Avril à Mametz
DEMARTHE Léon	le 08 Septembre à Helfaut
DUCCROCQ Marcelle vve CAUDRON	le 13 Juin à Mametz
LALDY Catherine épouse FOULON	le 16 Septembre à Lomme

AH! . . . Mon beau château

Voici devant moi, ouvert sur la table, le 22ème volume des superbes ALBUMS DE LA FAMILLE DE CROY. Monsieur Roger BERGER, originaire d'Aire-sur-la Lys, qui en a dirigé la publication (Comté d'Artois VI), nous permet, dans chaque page, de profiter de l'intérêt documentaire des planches dessinées, enluminées à ravir, exécutées à la demande de Charles de CROY qui avait ainsi fait représenter chacune de ses possessions. Comme nous l'annonce la Préface, ces documents "largement antérieurs à presque toutes les représentations de nos villes et de nos villages, font revivre par dizaines, des monuments disparus; ils restituent, avec une particulière netteté, la cadre dans lequel vivaient les hommes et les femmes de cette région, au début du XVIIème siècle".

Parmi d'autres villages des environs, page 114, planche 37, voici MAMETZ, dessiné vu du Nord, habillé d'or sur fond de velours noir. Pour mieux vous le décrire, je copierai simplement le commentaire qui accompagne la présentation, je sais que l'auteur me pardonnera:

- "Au pied d'une hauteur imaginaire, la Lys coule de droite à gauche et fait tourner un moulin. (Ce moulin était situé à l'opposé de l'actuel Moulin de Mametz). Au dernier plan, à droite, une partie du Village, Eglise assez modeste, en pierres, couverte de tuiles. Nef de deux travées, la première portant un clocher de charpente: deux étages d'abat-son, flèche, couverture d'ardoises, chœur de deux travées mais plus bas et plus court que la nef.

Tout l'accent est mis sur le très beau château alors possédé par Florence de la VIEVILLE, dame de MAMETZ par héritage, et dame de VENDEVILLE par son mariage (en 1578) avec Jean d'ESTOURMEL. On y distingue un parc planté d'arbres et clos de murs, ici simplement esquissé, et surtout, un ensemble d'édifices entourés de larges douves què franchit un seul pont dormant.

Vers l'observateur, constructions de briques formant trois côtés de la première cour. Au centre, châtelet d'entrée: mur percé au rez-de-chaussée d'une grand'porte et accosté de deux tours sans couronnement, le tout surmonté d'un chemin de ronde; derrière ce mur, construction apparemment aveugle: pignons à pas-de-moineaux, deux tours rondes coiffées en poivrière cantonnant les angles nord-est et sud-ouest, toitures d'ardoises, pas de conduit de fumée visible. A droite du châtelet, mur crénelé; de part et d'autre, bâtiments servant à l'exploitation agricole.

Au-delà, corps de logis disposés en quadrilatère autour d'une cour centrale. Murs de pierre sur deux ou trois niveaux, toitures d'ardoises, fenêtres quadrangulaires à meneaux de pierre assez régulièrement répar-

ties, pignons à pas-de-moineaux, souches de cheminées. Le tout est cantonné aux angles de tour, rondes, coiffées en poivrière et surmontées d'étendards au sommet de longues hampes. Au centre de la façade principale, haut pavillon d'entrée couvert de tuiles.

De ce beau château (dont nous ignorions tout...), il ne reste rien. Le moulin a été déplacé, l'église, munie d'un clocher-porche en 1690 et reconstruite en grande partie quelques deux cents ans plus tard, (après un incendie) a gardé son choeur du XVIème siècle."

Nous avons donc là une description fidèle et détaillée de ce qu'était le Château de MAMETZ vers 1650, en même temps que la configuration du Village. L'histoire des origines n'a pas encore été écrite mais, en l'an 1221, on relève déjà le nom d'un JEAN, Seigneur de MAMETZ. Quant à l'époque et aux circonstances de la destruction du Château, nous ne savons rien de précis. Il faudrait qu'un Historien bien motivé (et ceci est un appel aux enfants de Mametz qui se distinguent dans les recherches historiques... j'en connais quelques-uns...) se livre à l'inventaire du "Fonds" de la grande Famille de MERODE dont les manuscrits poussiéreux sommeillent en Belgique. M. l'Abbé VERHILLE et M. MAILLARD que j'ai mis à contribution sur le sujet en raison de leurs travaux sur le siège d'AIRE-SUR-LA-LYS n'ont pu me fournir d'éléments positifs sur ce Château dont la destruction n'est pas mentionnée dans les récits du Siège, contrairement à d'autres villages. Nous savons par exemple qu'ECQUES et ROQUETOIRE ont été totalement détruits pendant le siège de 1710 et que les habitants se sont enfuis. Les récits du siège de 1641 indiquent que les troupes du Comte de GUICHE étaient à MAMETZ pendant le siège d'AIRE et que les Espagnols ont occupé les anciennes positions françaises à MAMETZ alors qu'ils assiégeaient AIRE à leur tour. Voilà bien peu d'éléments tangibles.....Faut-il penser que la destruction du Château ne serait pas due à un fait de guerre mais à un mauvais entretien, voire un incendie?....nous sommes là dans le domaine des hypothèses.....

On peut pourtant se demander quel a dû être le caractère implacable de cette destruction pour qu'il ne soit resté sur place aucun vestige. Seules, quelques pierres d'un mur de soutènement baignent encore dans l'étang réhabilité par M. LELEUX. Mais qu'en est-il devenu des pierres, briques et autres matériaux?...Car l'ensemble a bel et bien été rasé....

Le plus ancien plan cadastral conservé en Mairie et établi en 1811, fait état d'une propriété appartenant au "Cy-devant Comte (sic) de MERODE, rentier à VIENNE en AUTRICHE. Nous retrouvons cette propriété (non bâtie) en 1822, au nom de Melle LEVASSEUR de la THIEULOYE Joséphine, à PARIS. Les parcelles sont détaillées et correspondent bien à l'emplacement du Château. On y énumère: jardin, verger, étang, bois et pâtures, sur

environ 10 hectares mais il n'est pas fait mention de sol ou de construction.

En 1842, toujours en suivant le cadastre, l'ensemble des terrains est propriété de " DE LA THIEULOYE et VAAST à ARRAS ", puis de "VAAST et consorts à ARRAS". En 1844, le propriétaire en est M. CHARTIER Prosper à DOUAI. Celui-ci fait édifier l'immeuble qui est devenu le "Château" actuel entre 1845 et 1850, puisque, en 1851 on mentionne une maison au cadastre. M. CHARTIER, qui sera Maire de Mametz du 18 août 1860 au 28 Mai 1864 semble avoir entretenu des relations difficiles avec le propriétaire du Moulin, mais ceci sera une autre histoire. En 1870, M. MANCEL CHARTIER, Commissaire-Adjoint à la Marine à PARIS a hérité de la propriété. Nous retrouvons ce nom en 1882 jusqu'en 1906 où le "chatelain" est M. BROGNIART à SAINT OMER. Il l'est encore en 1914, mais, en 1921, le même (ou son fils) reside à RAON-L'ETAPE. En 1923, le Château devient propriété de M. Albert PIGOUCHE (dont le père était Notaire à Aire), qui le lèguera à sa mort en 1932 à Melle Célinie MAMETZ, sa gouvernante. Le 24 février 1936, Melle MAMETZ épousera en la Mairie de MAMETZ, M. Marcel HUE, de 28 ans son cadet. Curieux mariage qui suscita bien des commentaires et auquel M. le Maire (mon papa), me permit d'assister, petite fille sage assise dans un coin de la Mairie. Je revois la mariée quinquagénaire, frisée au petit fer et abondamment fardée, fait inhabituel, mais il fallait bien "réparer des ans l'irréparable outrage.." face à un jeune godelureau gominé et parfumé qu'entourait une pléiade de "bourgeois" rassemblés là par une conjonction assez vraisemblable d'intérêts concomitants basés sur la pérennité de cette union discordante. En effet, ce mariage se soldera par un rapide divorce en 1938 et par la vente de la propriété à M. CESAR LORTHIOS, Homme de Loi à Béthune qui y installera sa femme et ses enfants.

C'est dans ce contexte que survint la guerre de 1939 et, avec l'Occupation, le défilé incessant des échantillons les plus divers de l'armée du Reich: Blindés, cavalerie, fantassins trop jeunes ou trop vieux, Organisation TODT ou NSKK renforcée de prisonniers russes, misérables épaves qui trouvèrent à Mametz des mains charitables pour panser leurs plaies.... N'oublions pas dans cette énumération la redoutable GESTAPO qui, enfouie derrière son rideau d'arbres n'en tenait pas moins toute la région sous une implacable surveillance.

Il fallut que la paix revienne pour que l'on puisse mesurer l'étendue des ravages causés, tant au Château qu'aux terrains d'alentours... Déprédations, pillages, vols de toutes sortes sont, hélas, le cortège habituel des désordres engendrés par les conflits. Et l'on comprend aisément que Mme LORTHIOS, témoin impuissant de tant d'exactions ait quitté Mametz pour suivre sa fille après le mariage de celle-ci.

Locataires du lieu, M. et Mme ROCOPLAN DELEMOLLE essayèrent pendant quelques années de remettre un peu d'ordre dans ce gâchis. Mais la tâche était rude et décourageante.

En 1971, M. Jean-Pierre LELEUX devint le nouveau propriétaire du "Château de Mametz" qu'avec opiniâtreté il entreprit de restaurer et de rénover. Il faut porter à son crédit qu'il sut tirer parti de l'ensemble et le féliciter d'avoir respecté et mis en valeur ce qui restait des plantations anciennes parmi lesquelles subsistaient quelques belles essences. Il entreprit par ailleurs un vaste programme de reboisement conjointement avec la rénovation du bâtiment dont l'extérieur était intact.

Tous ses efforts convergeaient vers la création et l'ouverture d'un Parc de Loisirs. Quelques achats judicieux de terrains lui permirent d'aménager un terrain de camping qui attira rapidement une clientèle avide de tranquillité. A l'autre extrémité, les anciennes écuries dont était si fier M. PIGOUCHE furent transformées en discothèque et restaurant et les gens de Mametz, quelque peu inquiets à l'idée de voir troubler le calme de ce secteur qui fait partie intégrante de leur histoire locale purent se rassurer.

Quelques années ont passé; le parc de loisirs du "Château de Mametz" a enjambé la Lys qui continue de couler, imperturbable témoin de la vie qui s'agite désormais sur ses rives. De l'autre côté de la route, le Moulin abrite, lui aussi, un terrain de camping et la saison estivale voit le Village se gonfler d'une population nouvelle dont on voit sans surprise, des éléments revenir régulièrement à MAMETZ et même s'y fixer définitivement, conquis par le charme de notre vallée paisible.

La conclusion de cette rapide incursion dans ce secteur où, sans aucun doute, prit racine le Mametz que nous connaissons aujourd'hui: Tout d'abord, s'il est toujours permis de rêver dans notre monde du XXème siècle finissant, je crois que les mânes de nos ancêtres se réjouissent de voir revivre au rythme de notre vie moderne, un lieu qu'ils ont défriché et mis en valeur à la sueur de leur front.....Un souhait ensuite: que les propriétaires actuels continuent de promouvoir la vocation actuelle du "Château de Mametz" qui semble destiné à prendre une place non négligeable dans le monde touristique que LA LYS entraîne de plus en plus dans le sillage opalin de ses eaux capricieuses.

Adieu mon vieux Château..... et bienvenue au Nouveau Monde du "Château de Mametz".

Marie-Thérèse DELMAIRE

Novembre 1992

DANS L'ETAT-CIVIL

" 1793 1893 "

L'An de Grâce 1793 - AN II de la REPUBLIQUE

MAMETZ

NAISSANCES: Louis DESANNOY - Thomas BERTOUS - Marie-Anne de LIEUX
Charles SIX - Pélagy FRANCOIS - Louis DELVART
Henryt QUANLERRE - Marie BERTOUS - Charles CADART
Victoire MARTELLE - Louis ODENARRE - Isabelle MASSEZ
Louis PREVOT - Enriete NICOL - Isabel PRUVOT

Marie Florantine CHANTILLON

MARIAGES: Nicolas MARTELLE et Marie MASSE - Adrien DELAIRE et Julie TABART
François RISBOURQUE et Marie DEMARTHE
Pierre CARON et Albertine DELATTRE - Jean DELAIRE et Marianne DELVART
Félix DELAVEN et Marie Rosalie D'INGHEM

MARTHES

Naissances: Bastien MONTREJANT (fille de Pierre MONTREJANT, adjudent au 6ème
Régiment de Chasseurs à Cheval)

Sébastienne BENOÏTE - Angélique DEUZE - Rosalie BUCHET
Angélique BLONDEL - Bastien BEHIN - Marceline TELLIER
Casimire BOYAVAL - Bastien LEGRIE

Mariages: Pierre François BOYAVAL et Marie Caroline DUFOUR
Jean Baptiste LE SINES et Marie Bernardine VARLET

CRECQUES

Naissances: Antoine LEMAIRE - Marie Claire GOUDAILLIEZ
Jean Baptiste PARENT - Augustin BAURAIN
Honoré BOUTON - Marie Elisabeth BEQUART
Zacharie PETTE - Marie Reine MAIRE

Marie Clémentine LEGRAND

Mariages: Jean Baptiste BEQUART et Geneviève DESPREYS
Jacques MASSET et Marie MANTEL

N A I S S A N C E S :

 BLONDEL Jules, 3 juillet - BOURDREL Flore 21 déc..
 BRICHE Lucien, 11 sept. CADART Marie, 20 déc. - CHOQUET Gaston, 29 déc.
 DEBOUT Marie, 9 juin - DELEHEDDE Evariste, 19 Mai DELRUE Clémence, 6 Mai
 DELVART Julia, 1 déc. - DEMARTHE Adèle, 6 Juin - DENIS Laure, 16 Fév.
 JOLY Paul 4 Oct. - FILBIEN Joseph, 28 juin - FLAMENT Maria, 29 av.
 FONTAINE Bérangère, 10 juin- FONTAINE Léa, 23 déc. - FOULON Albert, 11 juill.
 JOLY Abel, 2 juin - LABRE Louise, 9 juin - LECAS Arthur, 11 sept.
 LEMAITRE Fernand, 3 janvier- LEMAITRE Léon, 23 sept.- LEMAITRE Gabriel 6 fév.
 MASSET Albéric, 23 juin- MAY Eugénie, 29 mai - PAVY Maria, 25 mai
 PENNEQUIN Gabrielle, 12 sept.- ROBILLIART Clovis, 3 juin- ROGER Angèle, 14. Oct
 TABART Joséphine, 15 fév.- TOURNEUR Séraphine, 12 janv.- TOURSEL Gaston, 21 fév.
 VAILLANT Henri, 14 sept. - VAILLANT Louis, 16 avril

M A R I A G E S

 DELVART Gaston et DEMOL Flore 28 novembre
 DUBOIS Henri et BOURDREL Camille 2 décembre
 HIDOUX Emile et MARTEL Joséphine 20 janvier
 JOLY Henri et DENIS Adéline 17 mars
 NORMAND Henri et BOULIN Marie 4 janvier
 SCAT Aimable et SIX Zélie 10 septembre
 VAILLANT Louis et JOLY Céline 10 février
 WACQUEZ Charles et DESCAMPS Anastasie 8 mars

D E C E S

 BARBIER Thérèse 4 mars - BOULIN Marie Caroline 1er mai
 BUCHET Théodore 18 janvier - CABAYE Louis 28 janvier
 DEBOUT Marie 29 sept. - DELPLACE Clovis 28 mars
 DELRUE Augustine 8 janvier - DELVART Julia 2 décemb.
 FONTAINE Amédée 29 nov. - FOULON Albert 13 juillet
 GERVOIS Séraphin 4 août - LABITTE Marie 26 juin
 LECAS Arthur 14 déc. - LECIGNE Marie 6 février
 MAMETZ Céline 24 mars - NOE Charles 24 juin
 PAYELLE Françoise 8 déc. - PETTE Emélie 24 sept.
 PETTE Ezélie 13 Oct. - PIQUET Isbergue 15 nov.
 PRADEL Pierre 1er sept. - PRUVOST Charles 26 août
 SIX Pierre 4 janv. - TABART Cyrille 11 mai
 TETART Angèle 5 mai

A la Recherche du Temps Passé.

Voici deux années que, grâce à la complicité de ce Bulletin Communal, je vous entraîne dans une promenade le long des rues et des chemins de notre Village, à la recherche des souvenirs du Temps Passé. Cette fois-ci, nous allons, si vous le voulez bien, boucler la ronde en visitant CRECQUES avec les yeux des plus anciens d'entre nous qui ont accepté de fouiller au fond de leur mémoire. Les détails, les anecdotes, les descriptions ont permis de ressusciter, l'espace d'un instant, les silhouettes familières des fantômes qui doivent errer parfois, les soirs de brume, du côté des Etiais, témoins muets et effarés d'une époque si différente de celle où ils étaient les Maîtres de Céans....

Lors du périple autour de MAMETZ j'ai dû me limiter à la recherche des commerces et artisanats dont le nombre suffisait à remplir ces quelques pages sans crainte de vous lasser. Mais les "petites histoires locales" n'ont pas été négligées pour autant et ont déjà pris place dans une publication plus importante. Par contre, arrivée à MARTHES, il a été nécessaire d'élargir le sujet, le Village étant moins peuplé et il en sera de même pour CRECQUES où nous prendrons le temps de saluer au passage quelques figures locales dont la liste n'est pas exhaustive car, vous le savez, je suis toujours à l'écoute des échos et potins d'autrefois qui, avec le temps, font partie de notre mémoire collective et, par là-même, de notre Patrimoine.

Avant de prendre la route, quelques mots sur l'Histoire de CRECQUES. Le nom apparaît dès le XII^{ème} siècle dans les textes latins. (KERSECA, 1119, CRESSECA, etc...) puis la forme française, CRESEKES au début du XIII^{ème} siècle. Il semble qu'il s'agisse d'un nom gallo-romain: CRISCIACUM (Domaine de Criscius). Alors qu'ailleurs ce nom est devenu CRECY, ici il a gardé une forme plus ancienne à cause de la germanisation de notre région après les grandes invasions du V^{ème} au XI^{ème} siècle. C'est à cette époque que les Seigneurs de CRECQUES apparaissent dans les textes; ils ont joué un rôle notable en Flandre puis en Artois. De ce passé prestigieux il ne reste que quelques pierres gravées dans le cimetière ou dans les murs des vieilles fermes mais le Village est toujours là, étalé sur la rive de la Lys, bouillonnant d'une vie qui le fait, au long des années, se prolonger à la rencontre de Mametz et Marthes, ses soeurs en communauté (civile, bien entendu !...)

C'est bien ce que nous constatons en arrivant de MAMETZ: Un cortège de maisons récentes s'échelonne le long de la route et relie les deux villages sans masquer la vaste plaine ni le ruban de la rivière.

Sur notre gauche, voici le chemin qui relie Crecques à Marthes. Il a été baptisé "Rue de la Halte" pour pérenniser le souvenir du Petit Train de Fruges, le "Tortillard" qui, suant, soufflant et crachant, s'y arrêtait le temps de faire monter ou descendre les voyageurs et, surtout d'Octobre à Février, le temps d'accrocher ou de décrocher les wagons pleins des riches betteraves stockées alentours par la Sucrerie de Trézennes. En période de réception, une fourmillière s'agittait autour de la Bascule et du Poste de densité. Sur tout ce petit monde, régnait le "Chef de Poste": Gustave MAMETZ (dit Gustave ah..ah..ah..!) puis Judes MAMETZ, puis Bertin BOURDREL et enfin Paul BOURDREL qui vit la fermeture de la bascule. Préposée aux écritures, Célinie JOLY y apportait une fervente application pendant qu'Ernest DARQUES s'agitait autour des tombereaux avec les prélèvements pour la tare et la densité....Qu'elle était donc bien nommée cette "betterave riche" par opposition à la "betterave pauvre" destinée à l'alimentation du bétail..

Mais il ne pouvait y avoir de "gare", même embryonnaire sans un café où l'on pouvait attendre, se réconforter et se reposer. C'était le rôle du N°6 d'aujourd'hui où l'on trouvait également un maréchal, charron, spécialiste des charrettes en tous genres. Si j'en crois le cadastre, on y trouverait déjà un maréchal en 1853 un charron en 1882 mais on se souvient de Louis EVERWYN époux de Flore MAMETZ qui assuraient, entre autres activités la réception et la distribution des colis apportés par le train...

Revenons vers le Village: en face de nous s'ouvre la Rue de l'Anglet (ou Rue des Anglais: il y a autant de versions que de documents) A droite, au N° 2, la ferme VANBREMEERSCH est l'une des très vieilles fermes de Crecques. C'est dans l'une de ses caves discrètes et inviolables que, pendant la période noire de la Révolution, un Curé non assermenté venait donner le baptême en cachette, aux enfants. Un énorme incendie provoqué par la foudre détruisit, en 1924, la totalité des bâtiments à l'exception du corps de logis. Sur le pignon de la maison qu'on appelle encore ferme BEURAIN, une pierre porte gravée la date de 1706. Pour des raisons de confort cette pierre est aujourd'hui recouverte mais elle atteste encore l'ancienneté des murs d'origine.

Descendons la rue et voici, sur notre droite au N° 8, François puis Alphonse DUBIEZ, cantonniers de leur état et les premiers cités d'une longue série car si Mametz se distingue par le nombre de ses cordonniers, j'ai retrouvé ici le souvenir de beaucoup d'agents des routes. Au N° 12, Rosa GOZET (épouse DUCHATEAU) était couturière tandis qu'au N° 16, pendant que Léon DAUSSE suivait son mulet aux champs, son épouse Adèle s'affairait à la distribution du "Télégramme". Au N° 22 Alexandre MASSET ouvrait son échoppe de cordonnier aux bottines et galoches de ses clients.

Sur le côté gauche, en un temps pas si lointain, Edouard LEMAITRE régnait sur tout un petit peuple emplumé: poules et poulets sur le vert de la prairie et, en filigrane, le souvenir d'un homme cultivé et chaleureux..... Dans une vieille maison qui n'existe plus, Victoire LABRE armée de fers de tous calibres, chauffés à la braise ou avec une ferrette, repassait inlassablement toutes les lingerie qui étaient l'apanage d'une époque aujourd'hui bien révolue. Presque en face, la famille MAY élevait ses trois filles dont deux se montrèrent bien aventureuses. En effet, si Célinie passa sa vie entre Crecques et Rebecques, Marie et Eugénie partirent l'une en Angleterre et l'autre aux Amériques... (Attachées portant à leur terroir puisque l'une d'elles a voulu être enterrée à Rebecques!...)

Puisque nous sommes ici, faisons quelques pas dans la voie en impasse qui nous conduit jusqu'à l'immeuble du N°8 derrière lequel s'élève encore le vieux bâtiment de la ferme DEHESTRU, autrefois Ferme BRONQUART. La maison Bronquart comptait 5 filles. Etaient-elles jolies et avenantes?... L'histoire ne nous le dit pas, mais, mieux que celà, elles avaient chacune en dot 20 mesures de bonnes terres. Que pensez-vous du dénouement?... Les 5 filles trouvèrent chaussure à leur pied parmi les garçons à marier de Crecques: Qui un fils DEHESTRU, qui un fils AMAT, BOURDREL, CADART et FAUCON. Voilà bien qui illustre la solide sagesse de nos Anciens en général et le côté pratique et raisonnable de leurs rejetons.

N'oublions pas, au retour, de jeter un coup d'oeil dans le Chemin du Vieux Moulin qui, si l'on en croit son appellation devait autrefois conduire à un ancien moulin à huile. A l'entrée de ce chemin, sur la gauche, le grand'père de Célinie JOLY, Alphonse ROBILLIART était à la fois menuisier et charpentier. Il fut l'artisan de la charpente du clocher de l'église. Dans cette maison, devait habiter pendant quelques années l'Abbé BELLENGUEZ qui desservait la Paroisse de Crecques, mais, étant en désaccord avec les édiles communaux, il refusa obstinément d'occuper le Presbytère. Tout à côté, Fideline CARON pouvait écouter Charles MICHEL chanter

"Il peut pleuvoir sur les trottoirs des Boul'vards

Moi j'm'en fiche... j'ai ma Mie..."

Et ceci nous amène à la ferme BOURDREL où nous trouvons très certainement les racines les plus anciennes de Crecques. Cette ferme est occupée par la même famille depuis 1683 et, au long des siècles, on retrouve des BOURDREL dans de nombreux épisodes de la vie communale. La ferme elle-même par sa configuration et son aspect extérieur atteste de son long passé. On ne peut que souhaiter, en la regardant, que ses habitants continuent de lui conserver, dans la mesure du possible, son caractère original et attachant.

Ne quittons pas ce quartier sans évoquer le souvenir de Ch'Père MAILLOT, menuisier de son état, de Fidèle HANNOTEL, bûcheron, dont la fille épousa Léon LECOQ que la Guerre de 1914 avait amené à CRECQUES de son HAVRE natal pour y apporter le bagoût du vrai Titi parisien qu'il n'était pas. Marchand de frites et de papillottes aux jours de ducasse, excellent chanteur, siffleur émérite et imitateur hilarant (du train en particulier), Léon n'avait pas son pareil pour animer la plus morose des Sociétés...

Allons, allons...ne nous attardons pas car Fiston nous attend au N° 9 de la rue de l'Anglet, sur le seuil de son atelier de menuiserie pour nous parler de Léon GOZET qui fut cocher du Comte de Monbrun ce qui lui valut son sobriquet de "Ch'Comte". Et nous ne pouvons passer devant l'ancien atelier de maréchal-ferrant d'Anicet DENIS et le magasin de quincaillerie aujourd'hui fermé sans dire un petit bonjour à Clovis ROBILLIARD qui fut, en son temps, par sa disponibilité, le recours de bien des personnes qui lui confiaient du travail à la tâche:

Au N° 32, délabrée et vide mais encore fière de son caractère typique des belles maisons d'antan, voici l'ancienne forge de la Famille DENIS et, si nous descendons le Chemin de la Lys, nous saluerons le souvenir de Pierre GOZET dit "Monsieur Pierre" qui eut l'honneur d'être valet de chambre de Mgr DUTHOIT, évêque d'Arras et surtout du Cardinal FELTIN, archevêque de Paris. En face, Angèle TETART aidée à l'occasion de sa soeur Théodorine fut pendant de très longues années la couturière habile et appréciée des Dames et Demoiselles pendant que leur nièce Georgine, s'occupait d'un élevage avicole dont les produits étaient renommés loin à la ronde. Et voici que nos pas nous amènent au Moulin posé sur le bord de la rivière qu'enjambe un pont branlant. Là aussi nous trouvons des bâtiments qui ont du caractère. Rien d'étonnant puisque l'existence du moulin remonte aussi loin que les archives (Pierre Antoine FAUCON, meunier en 1811) Depuis le début de ce siècle, après avoir passé entre les mains de RICOURT Gédéon, clerc d'avoué à Saint Omer (1892) et de Guislain PIGOUCHE, notaire à Aire (1894) nous y connaissons la famille FAUQUENBERGUE et le temps n'est pas si loin où Léonce faisait tourner le scierie aidé de Séraphin (d'Clarques) et d'Etienne (de Crecques).. [Et au cadastre en 1875: PRUVOST DELAIRE Charles, meunier..]

Regagnons la rue de l'Anglet pour nous rappeler qu'au N° 34, le père de Joseph COCQUEMPOT était berger et "maquignon", au N° 36 Arthur CARON cordonnier et nous voici avec, à notre droite l'église et à notre gauche l'école communale: d'un côté les enfants de Crecques ont appris à respecter les Lois du Seigneur, de l'autre, les Lois de la République. L'école, construite vers 1885 a vu défiler des générations de gamins sous la férule de maîtres compétents dont le plus ancien représentant est Melle Marie-Louise JOLY. L'attachement de la population à son école est bien connu et il faut

souhaiter la voir vivre et prospérer, ce à quoi s'emploie avec talent, M. DANEL.

L'église, plus ancienne, défraya la chronique pendant la Révolution de 1789. Devenue bien national, elle servit pendant des années d'entrepot à tabac, elle fut rachetée le 12 prairial de l'an 9 par les habitants de Crecques, qui par les mains du citoyen François Joseph BOURDREL versèrent 200 francs ce jour-là et 100 francs pour solde le 23 vendémiaire de la même année entre les mains du citoyen SALVA, marchand de tabac qui l'avait lui-même acquise au Département pour la somme de 264 livres le 29 brumaire de l'an 8. Rendue au Culte, elle a été le témoin de toutes les heures graves ou joyeuses de la population et nombreux sont ceux qui entendent encore l'Abbé DAMIDE "tonner" du haut de la chaire de vérité et Melle MARIE guider le chant de la chorale au clavier de l'harmonium. Comme on n'a pas oublié, si proche encore, la bonhomie du Père LANDRE, berger des âmes et aussi, berger des abeilles qui peuplaient les ruches du jardin du Prébystère.

Et nous voici Rue Saint Honoré, qui perpétue le souvenir du Patron de la Paroisse. Au N°2, le café de Bérangère GOSET n'est fermé que depuis quelques années. Avant elle, régnait sur la maisonnée, son père Célestin dit "Ch'Capin", qui, en outre, était menuisier-charpentier et aussi, le premier Président de la Sté des A.C. après la Grande Guerre. Un autre café également au N° 9 où se sont succédés Jude MAMETZ, chez qui on jouait aux quilles ou aux boules. Après lui vécurent là M. ERVERWYN (en retraite), Mme BECHET qui avait été concierge à Paris. Tricoteuse émérite, elle régalaient sa clientèle de maintes anecdotes qui émaillaient ses souvenirs de la Vie Parisienne. Les derniers artisans à vivre là furent Jules et Paul DENIS, couvreurs de leur état. Derrière l'église, au N° 4, la ferme DELEHEDDE est aussi l'une des plus anciennes du village. Mais au N° 11, on trouvait aussi un café et une épicerie tandis qu'au N° 15 Ernest GUIMAND fut successivement chasse-manée et cantonnier. A côté vivait grand'mère Célestine dont l'aspect et les pouvoirs maléfiques qu'on lui prêtait faisaient la frayeur des garnements du coin. Ne quittons pas ce côté de rue sans parler de Léonce et Lucie GOZET qui furent sonneurs comme ensuite leur fille Jeannine et aussi Rose LIEVAL et maintenant la famille LEMAITRE. Et avant eux, c'était Mère Adèle qui se chargeait de cette pieuse mission, comme de celle d'ensevelir les morts et je crois que son ombre plane encore sur le N° 8. Comme plane sur le N° 10, celle de Rosa GOZET, couturière avant que Lucien BRICHE n'y exerce la profession de menuisier. Au n°12, Gustave MAMETZ outre sa profession de basculeur était chantre à l'église. Au N° 16 M. PICARD battait la campagne comme "chasse-manée". Maison après autre, il faudrait pouvoir rappeler le souvenir de tout ce petit monde mais nous ne sommes pas encore au bout du village...Au N° 22, dans la maison du coin de rue, Jules WACQUEZ était ouvrier brasseur et son fils Paul, menuisier.

Et nous voici Rue du Stade, ainsi nommée parce que, tribut

payé aux temps modernes, un terrain de foot a été aménagé à l'extrémité du marais. Il y a cinquante années, c'était tout simplement la Rue du Marais parce que celui-ci était un pôle d'attraction pour une population où bon nombre de foyers avaient encore une ou plusieurs vaches à l'étable. Le Marais fait partie intégrante de l'histoire locale, surtout si on y joute l'interminable lutte avec la Commune de Rebecques pour la possession des Etiais, mais ceci est une autre histoire, actuellement en chantier et que je vous raconterai plus tard. L'ouverture et la fermeture du marais, matin et soir était un rite soigneusement établi et rythmé par la corne du gardien. L'un des derniers à respecter ce rite fut Nanie RIC, et après elle, au N° 4 l'épouse de Ernest DARQUES. Au n° 10 Adolphe BRICHE était maçon et au N° 5 Florentine HANNOTEL couturière tandis qu'au N° 9 on se souvient encore de Séraphin BEAUCHAMP, cantonnier communal. En face, au N° 6, Eugène GOZET était aussi cantonnier et son épouse, Elmire PETTE, aussi couturière. Et si nous traversons la rivière, voici au N° 13, la maison de Lucia LEFEBVRE la repasseuse. En ce temps où le linge raide d'amidon se tenait debout sans soutien, on allait porter "chez Mélie" les chemises d'homme et les cols "à manger del'tarte", les services de table brodés où s'entrelaçaient les monogrammes des familles, les jupons bordés de dentelles et les surplis sans lesquels le Curé n'aurait pas chanté Vêpres... Plus de repasseuse aujourd'hui que règnent les textiles modernes et les plissés permanents, mais, au N° 19, un magasin d'articles de pêche et d'armes témoigne de la vitalité de la pêche et du goût pour la chasse de tout un monde qu'attire le charme agreste de la Vallée de la Lys. Terrains de camping, parcs de loisirs animent en permanence ce secteur dont les citadins envient le calme.

Il nous reste à parcourir la Grand'rue et nous aurons fait le tour de Crecques... Reprenons donc chez Gabriel MARTEL où, avant lui, son père Joseph, créa l'atelier primitif qui fut ensuite développé par son fils. Marie-Thérèse, son épouse, tenait un café. Un peu plus loin habitait Nanie RIC dont je vous ai parlé plus haut. Sa fonction de gardienne du marais qui l'obligeait à corner la sortie ou à prévenir si une vache tombait à l'eau lui avait valu d'être baptisée "Mme la Cornette" par les soldats cantonnés à Crecques. A côté, Pauline WACQUEZ et son frère Florian dit Méan allaient à pied à Saint Omer vendre les petites graines récoltées dans leur potager. Unis dans la mort comme dans la vie, ils moururent à huit jours d'écart. En face, au 208, une famille de tailleurs, les DEPAEUW, qui, avec Oscar eurent pignon sur rue dans la bonne ville d'Aire. Au N° 214, une maison de style bourgeois fut construite par Melle BAURAIN seule rescapée d'une famille décimée par la typhoïde. En reconnaissance elle fit élever une chapelle dédiée à N.D. du Rosaire, juste en face de chez elle. De l'autre côté du Monument aux Morts, la ferme de Noël DELVART fut le siège de diver-

ses activités: Dans l'une des maisons, le père de Lucien BRICHE qui avait épousé l'une des jolies filles "d'ech'Capin" fut un menuisier réputé, mais avant lui, on se souvient d'une forge tenue par un M. DELBARRE. Un café à l'enseigne "Au coeur joyeux" était tenu par Clara ROBILLIARD épouse JOLY que ses clients stimulaient gentiment:

"Clara, Clarinette,

Donne-moi une légère demi-bistouille"

ou encore:

"Armettez-nous in verre mais on s'n'iront pas encore"

A côté, les parents d'Edouard DELVART conjointement à leur culture, exploitaient une épicerie-charcuterie.

Pardonnez-moi, mais je ne peux passer en face du N° 220 sans évoquer le souvenir de Bernard FAUQUEMBERGUE, "ch'rapide" et de Claude MOÏTEL son beau-frère, tous deux trop tôt disparus, les deux premiers employés du Syndicat des Eaux à qui nous rattachent tant de souvenirs d'un temps où la vie administrative avait encore un caractère presque familial. En face, la ferme LEPRETRE vit mourir l'une de ses "patronnes", Rosalie DEHESTRU née AMAT qui fut scalpée par le petit train au passage à niveau de la Rue des Champs. A côté, Paul DELBREUVE était cantonnier pendant que Louise, sa femme, gérait un dépôt de vins, mais avant eux, Marie THOREL, épouse DELBREUVE était la "femme forte" de Crecques puisqu'elle présidait aux accouchements, s'occupait des nouveaux-nés et, en plus, ensevelissait les morts.

Il nous faut ici, traverser la rue et jeter un coup d'oeil au N° 232 où plusieurs familles de Crecques se succédèrent au comptoir du café: J'ai trouvé au cadastre POUCHAIN PAUCHET, cantonnier et cabaretier en 1850, POUCHAIN PLANCHEZ, débitant en 1882 puis PETTE DUWEZ Paul, cabaretier en 1910. Nous trouvons ensuite la famille LEMAITRE LEMAITRE, puis DUCHATEAU FONTAINE puis Elie PETTE mais le café semble avoir été fermé ensuite. Au N° 234, certains se souviennent d'un personnage caractéristique: vêtements noirs sur chemise blanche soigneusement empesée, noeud papillon et chapeau melon pour les sorties; à la maison, la taille ceinte d'un immense tablier bleu, Louis FILBIEN immortalisait son image d'ancien cuisinier dans quelque demeure anglaise de grand style. Il vivait là une fin de carrière remplie de souvenirs en compagnie de son père (ou de son frère), Séraphin, lui aussi cantonnier. Au N° 236, Moïse POUCHAIN exerça son activité de marchand de semences et de graines qu'il exposait sur les marchés de la région, conjointement avec son métier de fermier. Il eut le rare privilège d'être avec MM. BOURDREL et le propriétaire du Moulin, le premier à circuler au volant d'une Torpédo.

Que tout ceci ne nous fasse pas oublier que, de l'autre côté de la rue, Georges et Zoé DUCHATEAU FONTAINE construisirent une vaste maison où ils transplantèrent leur fonds de commerce de café qui devint bien vite

café-tabacs-épicerie sur lequel régnait Zoé pendant que Georges faisait travailler son entreprise de maçonnerie. Aujourd'hui, leur fille Georgette est toujours aux commandes de l'épicerie et Crecques lui est reconnaissant de contribuer à maintenir en place une activité utile à tous. Quelques mètres au delà, Jules DARQUES et son épouse Marthe construisirent aussi leur maison où ils ouvrirent un café et à laquelle ils adjoignirent une salle de bals qui fit le bonheur des "ducassiers" et des familles qui cherchaient "du grand" pour célébrer mariages et communions. Excellent menuisier, Jules DARQUES faisait autorité pour estimer et cuber les arbres destinés à la vente. Le café se ferma comme tant d'autres et Marcel DUCROCQ continua la menuiserie à cette adresse avant d'édifier un atelier neuf dans la Rue des Champs.

Il faut croire que nous nous trouvons dans l'ancienne zone artisanale de Crecques, puisque, au N° suivant, la famille PETTE fut longtemps à la tête d'une florissante briquetterie. Avec ce nom, nous retrouvons aussi l'une des plus anciennes familles du pays. Une plaque encastrée dans le mur septentrional de l'église rappelle que là, reposent les corps d'Antoine PETTE né en 1744 à Crecques et inhumé en cet endroit avec toute sa famille. Famille que l'on peut suivre à l'état-civil où l'on retrouve une lignée d'artisans allant du couvreur de paille au briquetier qui, en 1906, fabriquait encore à la main, jusqu'en 1921 où un four vint alléger le travail de la quinzaine d'ouvriers du coin, renforcés en pleine saison par des ouvriers venus de la Belgique. Dotée d'un four à air, puis d'un four continu, la briquetterie ferma en 1936 mais Clodomir CARON continua d'oeuvrer pour le bâtiment comme entrepreneur en maçonnerie pendant que son épouse, Bertha accueillait dans son café une clientèle avide de trouver, comme dans tous les cabarets d'hier, une atmosphère familiale et des partenaires experts en manille ou en belote, le carabin ayant été délaissé en faveur de ces jeux plus actuels...et c'est dommage.

CRECQUES s'est aussi étendu vers Théroouanne et vers la rue des Champs où Marcel DUCROCQ fut menuisier jusqu'à ces dernières années, mais, là comme ailleurs, les maisons neuves ne sont pas génératrices de commerces ou d'artisanats. Pourtant, il faut porter au crédit de Jacques FAUCON une tentative louable pour remettre la salle de réunions de Jules DARQUES à l'usage du public. A notre époque où il est bon que les gens puissent se réunir pour remettre en honneur les vieux principes de la convivialité qui faisaient l'ossature de la vie au village autrefois, il semble heureux qu'une telle initiative soit prise.

Et voilà terminé notre tour d'horizon crecquois...Déjà, je vous entend commenter notre promenade: "elle n'a pas tout dit...;il y avait ceci, on a connu celà...et un tel qui faisait ci...et celle-là qui disait çà..." Je suis tout à fait d'accord avec vous, soyez rassurés...Je sais qu'il m'aurait fallu parler d'un tas de gens que j'ai passés sous silence...

Non, je n'ai pas oublié Gaston PAUCHET qui allait de maison en maison tuer le cochon promis au saloir avant de l'être au congélateur....Non, je n'ai pas oublié ces garnements attardés qu'on appelait "la bande noire" et qui allaient, pleins de malice "ratirer ches tartes" par le soupirail de la cave, armés d'un crochet, afin de faire croire au passage de quelque créature maléfique, comme ils n'hésitaient pas à "monter à chenal" pour piquer la vache que trayait la fermière qui ne pouvait que pester devant le seau renversé.....Non, je n'ai pas oublié cette brave femme qui battait le beurre en chantant des cantiques au grand dam de son parpaillet de mari.....

Et il y aussi tout ce qui aurait pu prendre place dans cette chronique sans prétention et qui n'a pas été glané auprès de la mémoire de chacun d'entre vous....Alors, n'hésitez pas...si vous voulez que s'étoffe ce récit, faites-moi signe et, ensemble, grâce à vos souvenirs, nous arriverons à ressusciter, l'espace de quelques pages, le souvenir de ceux qui ont vécu, aimé, souffert sur notre coin de terre pour faire de nous ce que nous sommes aujourd'hui.

Je vous le demande....pensez-vous que nous ne leur devions pas celà?...Maintenant, à vous tous de jouer...nous avons encore à faire bien des découvertes rétrospectives afin de relier dans une chaîne amicale, aujourd'hui à hier et, surtout, aujourd'hui à demain....

Décembre 1992

Marie-Thérèse DELMAIRE

- En mettant une virgule provisoire à cette chronique locale, je veux remercier tous ceux qui m'ont accueillie pendant quelques heures pour "arbatte ech'z'otons" devant une tasse de café. J'espère que le résultat de nos bavardages n'a pas déçu leurs espérances.....

PERMANENCES

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE :

Une personne de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Arras se tient à votre disposition en Mairie d'Aire-Sur-la-Lys, le 4ème Jeudi de chaque mois de 9 Heures 30 à 12 Heures. Et à la Mairie de Théroutanne le 2ème Mardi de chaque mois de 9 H 30 à 11 H 30.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Une personne de la Caisse d'Allocations Familiales de Calais assure une permanence en Mairie d'Aire-sur-la-Lys. Les 2ème et 4ème Vendredi de chaque mois de 9 heures à 11 H 30.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

Un Agent d'Accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de CALAIS, se tient à votre disposition chaque lundi de 14 H 30 à 16 H 30 à la Mairie de Théroutanne. Tél : 21.95.51.87. Ce conseiller spécialiste de l'Assurance Maladie vous attend pour vous renseigner, recevoir et vérifier vos dossiers, délivrer les imprimés nécessaires à votre situation. N'HESITEZ PAS A LUI RENDRE VISITE OU A LUI TELEPHONER. Il est à votre disposition pour résoudre votre problème.

COMMUNIQUE

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie munis

- du Livret de Famille
- de la Carte Nationale d'Identité
- des carnets de vaccinations des enfants

afin d'effectuer leur changement de domicile

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Il est rappelé qu'au terme de l'article L.9 du Code Electoral. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales pour quelque cause que ce soit ou qui ont changé de domicile ou de résidence, doivent demander leur inscription. Les Mametziens qui ont changé de domicile à l'intérieur de la Commune sont priés de le signaler en Mairie.

Les demandes d'inscription seront reçues dans les Mairies toute l'année et jusqu'au 31 Décembre 1993. Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile.

OUVERTURE DE LA MAIRIE :

TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE (sauf Samedi et Dimanche)
DE 10 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00.
LE SAMEDI de 10 H 30 à 12 H 00 (sauf pendant les congés)

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le Maire assure une permanence, en Mairie. Chaque Samedi de 9H30 à 11 H 30.



En vœux présentant ses meilleurs vœux
pour l'année nouvelle. La Municipalité
vous assure de sa sollicitude
et de son dévouement de chaque instant.

